

FAITES EN SORTE QUE NOTRE PAROLE COMPTE

Réponses d'enfants et de jeunes à une enquête mondiale en vue de la Journée de débat général sur les droits de l'enfant et la protection de remplacement 2021



Lettre aux membres du Comité des droits de l'enfant

Chers membres du Comité des droits de l'enfant,

Notre groupe de recherche, composé de 13 personnes issues de 10 pays, représente l'équipe consultative pour les enfants (ECE) et l'équipe consultative pour les jeunes (ECJ), composées de 25 membres répartis dans 18 pays. C'est ensemble que nous avons préparé cette lettre pour vous présenter notre rapport en vue de la Journée de débat général qui se tiendra en septembre 2021.

Ce rapport compile l'avis, les idées et les expériences d'enfants et de jeunes du monde entier ayant répondu à une enquête mondiale. Même si chaque jeune et chaque enfant a une histoire qui lui est propre, nous avons été frappés par les similitudes rencontrées par bon nombre d'entre nous dans nos expériences de prise en charge de remplacement partout dans le monde. Ces expériences ont souvent eu un impact négatif sur nos droits fondamentaux, et des changements drastiques seront nécessaires. Ce rapport souligne les principales thématiques qui sont ressorties des résultats de l'enquête mondiale, dont certaines ont particulièrement retenu l'attention de notre groupe de recherche:

- **Écoute des enfants et des jeunes:** Les enfants et les jeunes veulent être entendus et écoutés. Trop souvent, les adultes ne tiennent pas compte de leur avis lorsqu'ils prennent des décisions impactant leur quotidien, et cela doit changer.
- **Prévention:** les enfants et les jeunes veulent que les responsables mettent l'accent sur la prévention, que la prise en charge de remplacement ne soit qu'une solution de dernier recours, lorsque toutes les autres solutions d'aide aux familles se sont avérées infructueuses.
- **Impact continu de la covid-19:** bon nombre d'enfants et de jeunes ont été touchés par la crise sanitaire et ce point nécessite qu'on s'y attarde.
- **Sortie de la prise en charge de remplacement:** Les enfants et les jeunes doivent recevoir un soutien matériel et psychologique après leur sortie de prise en charge de remplacement pour vivre une vie adulte épanouie.

En vue de la Journée de débat général qui aura lieu en septembre, nous espérons que ce rapport vous aidera à mieux comprendre la situation des enfants et des jeunes en prise en charge de remplacement et à trouver des solutions adaptées pour prévenir la séparation des familles. Nous espérons qu'il vous aidera à prendre conscience des difficultés auxquelles font face des enfants et des jeunes de différents pays. Toutefois, ce rapport ne vous est pas réservé. Nous souhaitons que l'avis, les idées et les expériences qu'il contient touchent le plus de gens possible parmi les personnes travaillant avec des enfants et des jeunes ou prenant des décisions à leur sujet à l'échelle locale, nationale et internationale.

Il faut que la communauté internationale prenne des mesures collectives pour veiller à ce que les enfants et les jeunes puissent grandir dans un environnement familial sûr et propice, et pour améliorer les formes alternatives de prise en charge lorsque les enfants ne peuvent pas vivre avec leur famille. Pour cela, nous devons créer des systèmes de reddition de comptes pour que tous les pays formulent et appliquent des normes exigeantes de prise en charge de remplacement qui respectent et protègent les droits fondamentaux des enfants et des jeunes. De plus, cela doit s'accompagner d'actions ciblées pour certains pays et certaines régions, car il n'existe pas de solution unique.

Pour finir, nous souhaitons vous faire comprendre que l'attitude de la société vis-à-vis des enfants et des jeunes vivant en prise en charge de remplacement doit changer. Nous faisons pleinement partie de la société et nous méritons d'être respectés, aimés et pris en charge, et nous avons droit au bonheur, au développement personnel et au développement de notre univers indépendamment de notre caste, de notre ethnicité, d'un éventuel handicap, de la couleur de notre peau, de notre sexe et/ou de notre religion.

Avec nos remerciements,

Groupe de recherche des équipes consultatives pour les jeunes et pour les enfants

Juillet 2021

Auteurs

Kate Butler, Ph.D,
Vanessa Currie, MA,
Katie Reid, MA
and Laura Wright, Ph.D.

Institut international des droits
et du développement de l'enfant



ÉCOUTEZ LES
ENFANTS ET
FAITES EN SORTE
QUE NOTRE
PAROLE COMPTE”

Citation d'un jeune Ghanéen, 18-25 ans

Sommaire

	Page
Résumé analytique	5
Glossaire des principaux termes	9
Introduction	10
Méthodologie	13
Vue d'ensemble des répondants à l'enquête mondiale	15
Avec nos propres mots : thématiques et discussions	18
I. Prévention de la séparation inutile avec les parents et la famille	19
II. Définition d'une prise en charge de qualité	22
III. Un environnement de prise en charge de remplacement sûr et propice	23
IV. Célébrer et préserver son identité	25
V. Soutien en matière de santé mentale et de bien-être	27
VI. Écoute et implication des enfants et des jeunes	29
VII. Soutien des enfants et des jeunes en prise en charge de remplacement en situation de vulnérabilité	31
VIII. Transition vers d'autres placements, réinsertion au sein de la famille ou sortie de prise en charge	33
IX. Impact de la covid-19	35
Thématiques régionales	38
Nos idées de changement : principaux résultats et conclusions	40
Annexes	42
Annexe A : Éthique et sauvegarde	42
Annexe B : Ventilation géographique par pays	43
Annexe C : FAQ Formulaire de consentement ECE & ECJ	44
Annexe D : Formulaire de consentement pour les enfants et les jeunes	46
Annexe E : Original de l'enquête mondiale	47

Résumé analytique

Les 16 et 17 septembre 2021, le Comité des droits de l'enfant des Nations unies organisera à Genève une Journée de débat général (JDG) ayant pour thème les droits de l'enfant et la protection de remplacement.

La JDG est une réunion publique cherchant à favoriser une meilleure compréhension de la teneur des interventions et de la nature des implications de la CIDE concernant des sujets spécifiques. Ce rapport a été mandaté par un groupement d'organisations de la société civile dans le but de mieux comprendre ce que les enfants et les jeunes eux-mêmes pensent de leur expérience en prise en charge de remplacement. Une enquête mondiale a été conduite du 12 avril au 30 mai 2021. Elle était composée de six questions démographiques quantitatives sur le sexe, l'âge, le handicap, le placement en prise en charge de remplacement et le pays, ainsi que 11 questions qualitatives sur des sujets allant des facteurs prévenant la séparation des enfants et des familles aux facteurs favorisant la qualité de la prise en charge, en passant par la façon dont la covid-19 a affecté le quotidien des répondants. 1 194¹ enfants et jeunes de 5 à 25 ans venant du monde entier ont répondu. Les données ont ensuite été analysées, et ce rapport détaille les grandes thématiques qui en sont ressorties.

Il est important de noter que ce rapport n'est qu'une amorce pour les discussions à mener sur ce que les enfants et les jeunes pensent de leur prise en charge de remplacement, leurs propositions de changement et la façon dont les enfants et les jeunes eux-mêmes pourraient mieux concrétiser leurs droits. Ce rapport ne propose aucune solution définitive quant à la marche à suivre, mais souhaite illustrer l'importance qu'il y a à écouter les enfants et les jeunes ayant vécu une prise en charge de remplacement, dans le but d'améliorer les processus et les stratégies de prévention et de réponse appliqués par les adultes, les prestataires de services et les systèmes.

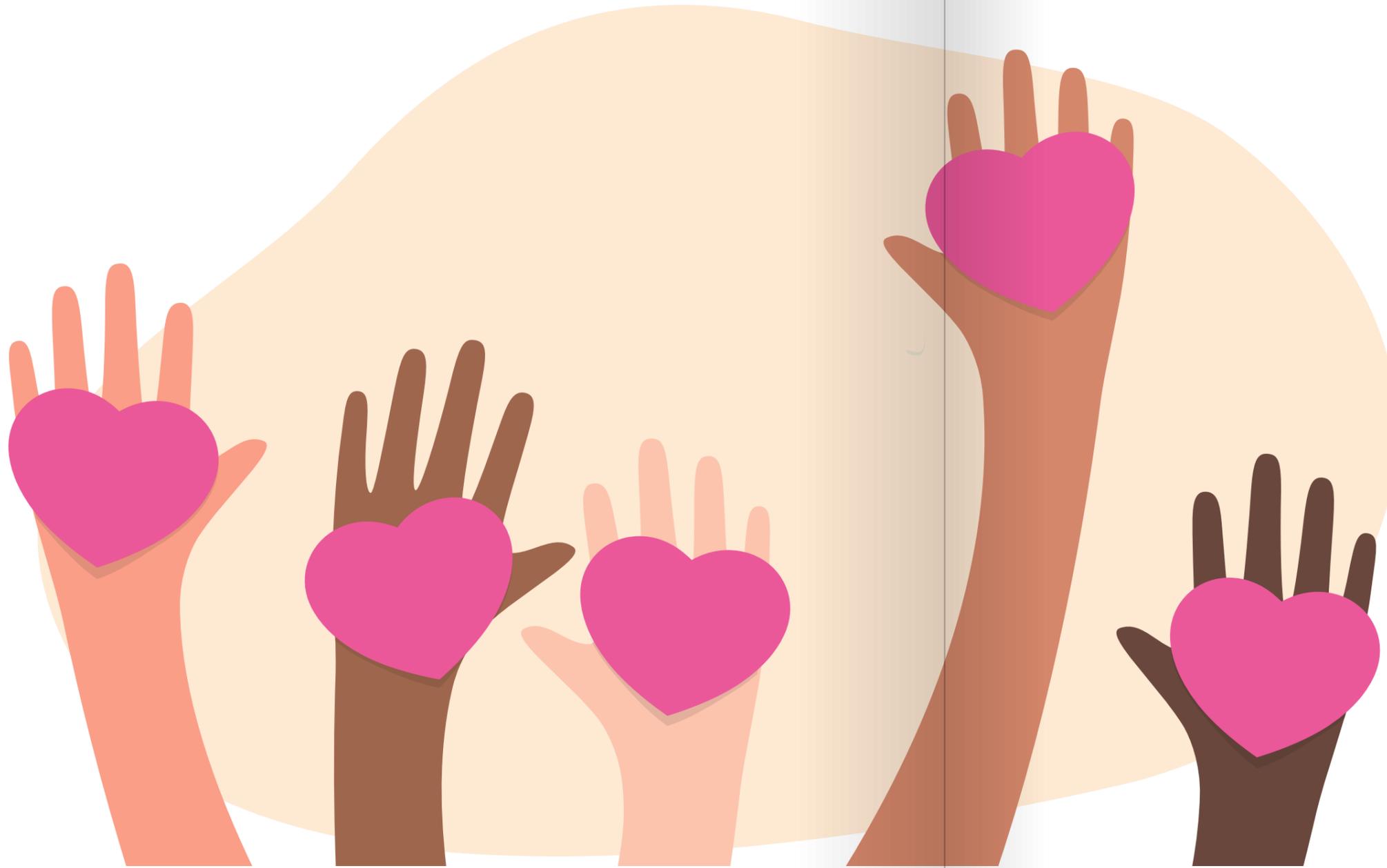
Globalement, toutes les régions n'ont pas fait ressortir les mêmes thématiques. Ainsi, les répondants d'Europe et d'Amérique du Nord formulent plus précisément leurs besoins et ce qu'ils identifient comme des

domaines d'amélioration. Par exemple, ils mentionnent des droits spécifiques que les enfants et les jeunes devraient pouvoir exercer, comme le droit à l'éducation ou à la protection. En outre, les enfants et les jeunes de ces régions se considèrent suffisamment expérimentés pour devoir être écoutés par les responsables. En revanche, les répondants d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et des Caraïbes ont donné des réponses plus générales, citant des grandes thématiques comme l'amour, la sécurité, l'alimentation et les soins médicaux. Ils ne sont pas moins passionnés par leur expérience de vie, même s'ils ont moins tendance à se présenter en experts.

Outre ces différences géographiques évidentes, de grandes similarités ont également été identifiées d'une région à l'autre. Les répondants de toutes les régions ont émis le souhait d'être écoutés, respectés et pris au sérieux par les adultes. Les enfants et les jeunes de toutes les régions ont également manifesté un besoin de s'amuser, d'avoir du temps libre et une certaine intimité. Ils ont souligné l'importance qu'il y a à développer la confiance et à consacrer du temps et un espace dédié et sécurisant pour partager leurs émotions et leurs pensées avec les adultes responsables de leur prise en charge, qu'il s'agisse d'une famille d'accueil, d'un placement en institution ou une prise en charge par les proches. Les enfants et les jeunes du monde entier veulent que les adultes responsables de leur prise en charge soient patients et gentils, et aient du temps à leur consacrer. Les répondants de toutes les régions ont rappelé l'importance de l'éducation, de la socialisation et du sentiment d'être aimé. Plus précisément, l'amour a été mentionné 688 fois dans les réponses de l'enquête mondiale, ce qui illustre son caractère central dans l'expérience des enfants et des jeunes pris en charge.

Outre les disparités géographiques, d'autres différences clés sont ressorties des données: ainsi, certains groupes ont rencontré des difficultés spécifiques dans leur prise en charge, comme les enfants et jeunes en situation de handicap, les jeunes filles, les jeunes sortant de prise en charge et les personnes s'identifiant comme LGBTQ2I. Pour les enfants et jeunes en situation de handicap, certaines

¹ 1,194 enquêtes ont été soumises, mais 6 d'entre elles ne comprenaient pas de données régionales.



grandes thématiques sont ressorties concernant la formation des responsables de la prise en charge afin de mieux les accompagner, l'accès à l'éducation ou encore les conséquences de la pauvreté. Partout dans le monde, les jeunes filles ont rappelé l'importance de l'égalité de traitement et de l'égalité en droits par rapport aux jeunes garçons. Les jeunes sortis de prise en charge ont raconté combien il était difficile de se retrouver sans soutien financier, émotionnel et/ou psychologique, et ont déclaré souhaiter davantage d'aide pour trouver du travail ou poursuivre leurs études. Les enfants et jeunes LGBTQ2I (lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres, queers, bispirituels et intersexes) ont expliqué souhaiter être acceptés par

leurs parents et responsables de prise en charge et ont dit craindre pour leur sécurité.

Les enfants et les jeunes ont souligné certaines pistes de changement :

- **Prévention.** Les enfants et les jeunes veulent que les responsables mettent l'accent sur la prévention, que la prise en charge de remplacement ne soit qu'une solution de dernier recours, lorsque toutes les autres solutions d'aide aux familles se sont avérées infructueuses, en particulier les systèmes de soutien financier et les ressources matérielles destinées à diminuer le stress ; la conception et la prestation de

formations et de soutiens à l'éducation parentale inclusive en partenariat avec les enfants et les jeunes (y compris le soutien psychosocial).

- **Écoute des enfants et des jeunes.** Les enfants et les jeunes veulent être entendus et écoutés. Trop souvent, les adultes ne tiennent pas compte de leur avis lorsqu'ils prennent des décisions impactant leur quotidien, et cela doit changer. Il est recommandé de dispenser aux adultes des formations harmonisées sur l'écoute attentive et l'implication des enfants et des jeunes dans leur vie quotidienne, et de fournir le soutien émotionnel et matériel dont les enfants et les jeunes ont besoin pour faire entendre leur voix.

- **Qualité de la prise en charge de remplacement.** Veiller à ce que les parents aient accès à des services de suivi psychologique, d'aide à la santé mentale et de prise en charge ponctuelle de récupération ; privilégier le maintien des fratries et le maintien des enfants et des jeunes au sein de leur culture ; et protéger les enfants et les jeunes contre d'éventuels préjudices.

- **Sortie de la prise en charge de remplacement.** Les enfants et les jeunes doivent recevoir un soutien matériel et psychologique après leur sortie de prise en charge de remplacement pour vivre une vie adulte épanouie. Fournir le type de soutien que les jeunes demandent, y compris une aide financière, émotionnelle et psychosociale si nécessaire.

Enfin, il est important de rappeler l'importance de la covid-19 dans le vécu des répondants. Au moment où nous écrivons ces lignes, la crise sanitaire continue d'avoir un impact colossal sur le quotidien des enfants et des jeunes et compromet l'exercice de leurs droits fondamentaux, qui n'étaient déjà pas pleinement satisfaits avant la pandémie. Les enfants et les jeunes en prise en charge de remplacement ont fait face et continuent de faire face à des difficultés importantes du fait des conséquences sociales, émotionnelles, économiques et physiques de la pandémie. Les enfants et les jeunes ont décrit des sentiments de solitude, d'isolement, d'anxiété, d'ennui, de dépression, de colère, de tristesse et de peur du fait de la pandémie. En outre, les enfants et les jeunes ont décrit des situations dans lesquelles les parents et responsables de prise en charge sont décédés ou tombés gravement malades à cause du virus, ce qui a eu un impact sur leur prise en charge, leur bien-être et leur sécurité.

Les enfants et les jeunes du monde entier ont donné des réponses réfléchies et claires aux questions concernant la prise en charge de remplacement. Il est du devoir des responsables d'écouter les enfants et les jeunes, qui sont les premiers concernés par la prise en charge de remplacement et les mieux placés pour parler de leur vécu, et qui seront les premiers concernés par la façon dont les choses vont évoluer.

Remerciements

Nous tenons à remercier les 1 194 enfants et jeunes qui ont pris le temps de nous faire part de leur avis, de leur vécu et de leurs idées dans le cadre de notre enquête mondiale, ce qui permettra des échanges plus informés lors de la Journée de débat général 2021 du Comité des Nations unies sur les droits de l'enfant et la protection de remplacement.

Nous souhaitons aussi remercier tout particulièrement les 25 enfants et jeunes de 18 pays qui ont contribué à l'équipe consultative pour les jeunes et à l'équipe consultative pour les enfants de la JDG, en particulier le petit "groupe de recherche" volontaire qui a conçu la méthodologie de l'étude et qui nous a aidés à analyser les résultats et à compiler le présent rapport. Cela a été un véritable plaisir et un honneur de travailler avec vous et d'apprendre de vous ; en tant que défenseurs des droits fondamentaux des enfants, vous avez tous joué un rôle clé pour aider à faire entendre l'avis et le vécu des enfants et des jeunes au cours de la JDG de cette année.

L'Institut international des droits et du développement de l'enfant (IICRD - International Institute for Child Rights and Development) a été mandaté pour élaborer cette enquête mondiale, conduire l'analyse des données et diriger le groupe de travail consultatif de l'équipe spéciale en charge des questions de participation des enfants et des jeunes du groupement d'organisations de la société civile contribuant à l'organisation de la Journée de débat général 2021. Cette commission a été financée par SOS Villages d'Enfants International.

Groupe de travail consultatif

Caroline Rose (Lumos), Claudia Arisi (SOS Villages d'Enfants International), Emmanuel Sherwin (coprésident de Hope and Homes for Children), Lopa Bhattacharjee (coprésidente de Family for Everychild), Manel Mhiri (Inclusion International).

Équipe en charge du traitement des données

Amy Drage (Lumos), Anne-Marie Barry (Family for Every Child), Emmanuel Sherwin (Hope and Homes for Children), Magdalena Sikorska (SOS Villages d'Enfants International) et Rachael Chapman (Lumos).

Équipe en charge des questions numériques

Filipe Meirelles (Family for Every Child), Jamila Kheil (Open Social) et Liselle Finlay (Family for Every Child).

Équipe en charge de la conception et de la communication

Members of the CSO Communications Task Force for the DGD, and Elisabeth Schmidt-Hieber (SOS Children's Villages International, Chair), Neil Tinson (Hope and Homes for Children, proof reader), and Robin Stannard (designer). Kindly funded by Changing the Way We Care.

Service de traduction et d'interprétation

Avec l'aimable financement de Changing the Way We Care, Family for Every Child, Save the Children International et SOS Villages d'Enfants International.

Validation éthique

Nous tenons à remercier tout spécialement pour son temps et son travail le professeur John Oates de l'Open University, au Royaume-Uni, qui a accompagné ce projet sur le plan des formalités éthiques afin de permettre la participation des enfants et des jeunes. Nous le remercions pour son implication, qui permet à ce rapport de respecter les normes les plus exigeantes en matière d'éthique. Nos remerciements s'étendent au Comité d'éthique pour la recherche sur l'être humain (HREC - Human Research Ethics Committee) de l'Open University pour son aide, son efficacité et ses conseils bienveillants lors de nos démarches en matière d'éthique.

Enfin, nous tenons à remercier :

- Les équipes spéciales et les membres du groupement d'organisations de la société civile qui ont participé à la planification et au déroulement de la JDG 2021, en partenariat avec le groupe de travail du Comité des droits de l'enfant des Nations unies pour la JDG.
- L'équipe spéciale du groupement d'organisations de la société civile en charge des contenus pour la JDG: Florence Martin (coprésidente de Better Care Network) et Rebecca Smith (coprésidente de Save the Children UK).
- Les différentes organisations de la société civile partout dans le monde qui ont permis la participation à ce projet des membres de l'équipe consultative pour les jeunes et de l'équipe consultative pour les enfants, ou qui ont apporté une aide linguistique, matérielle ou autre aux enfants et aux jeunes du monde entier afin de leur permettre de répondre à l'enquête mondiale.

Glossaire des termes essentiels

Prise en charge de remplacement: l'interprétation de la définition de "prise en charge de remplacement" (ou protection de remplacement) varie d'une culture à l'autre. Aux fins du présent rapport et de l'enquête mondiale, la prise en charge de remplacement est définie comme toute situation dans laquelle l'enfant ou le jeune ne vit pas avec ses parents et est pris en charge par des proches ou d'autres adultes ne faisant pas partie de sa famille.

Droits de l'enfant: Les droits sont toutes les choses que les enfants, les jeunes ou les adultes doivent être en mesure de posséder, bénéficier ou faire. Les enfants (de moins de 18 ans) ont des droits supplémentaires définis dans la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant (CIDE) afin de reconnaître leurs besoins complémentaires en termes de protection et d'autonomisation pour pouvoir jouir de leurs droits sur un pied d'égalité.

Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant (CIDE): la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant affirme les droits de l'enfant. Cette convention promulguée en 1989 est le traité international le plus signé au monde. Elle comporte 54 articles couvrant tous les aspects de la vie d'un enfant et définissant les droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels auxquels peuvent prétendre tous les enfants du monde. De plus, elle explique comment les adultes et les gouvernements doivent œuvrer ensemble pour veiller à ce que tous les enfants puissent faire valoir leurs droits. Chaque enfant a des droits, indépendamment de son ethnicité, de son sexe, de sa religion, de sa langue, de son handicap ou de toute autre circonstance. Vous trouverez plus d'informations sur la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant (CIDE) [ici](#).

Enfants et jeunes: la Convention définit les "enfants" comme toute personne âgée de moins de 18 ans. La présente enquête mondiale était ouverte aux personnes âgées de 5 à 25 ans, par conséquent, outre les enfants, elle couvrait les jeunes de 18 à 25 ans. Dans le présent rapport, nous utilisons l'expression "enfants et jeunes" pour couvrir le groupe faisant l'objet de l'enquête mondiale. Le terme "jeunes" peut désigner les personnes de plus de 18 ans et les enfants âgés de moins de 18 ans préférant ce terme à celui d'enfant.



United Nations Committee on the Rights of the Child: The United Nations Committee on the Rights of the Child: A group of 18 experts that check if governments around the world are making sure children exercise their human rights.

Journée de débat général: Tous les deux ans, le Comité des droits de l'enfant des Nations unies organise une Journée de débat général (JDG) pour façonner une meilleure compréhension de ce que représente la Convention pour les enfants, les jeunes et leurs droits, en mettant l'accent sur des articles ou des thématiques spécifiques. En septembre 2021, le comité organise une JDG sur le thème 'Droits de l'enfant et protection de remplacement'.

Lignes directrices relatives à la protection de remplacement pour les enfants (2009): Ces lignes directrices ont pour but de favoriser la mise en œuvre de la CIDE. Elles veillent à ce que les enfants ne se retrouvent pas pris en charge hors de chez eux lorsque cela peut être évité et à ce que le type et la qualité de la prise en charge hors du foyer soient adaptés aux droits et aux besoins spécifiques de l'enfant.

LGBTQ2I: Lesbienne, gay, bisexuel, transgenre, queer, bispérituel et intersexe. L'Article premier de la Déclaration universelle des droits de l'homme déclare que "Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits." L'Article 2 déclare quant à lui que, "Chacun peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés proclamés dans la présente Déclaration." Chaque personne, y compris les personnes LGBTQ2I, a le droit de bénéficier de la protection accordée par la législation internationale en matière de droits fondamentaux, qui s'appuie sur des principes d'égalité et de non-discrimination.

Introduction

Pour éclairer les débats de la JDG de septembre 2021, une enquête mondiale a été conduite auprès d'enfants et de jeunes sur demande de l'équipe spéciale en charge des questions de participation des enfants et des jeunes du groupement d'organisations de la société civile, au nom du Comité. Cette enquête mondiale a été élaborée par des membres de l'équipe consultative pour les jeunes et de l'équipe consultative pour les enfants (ci-après ECJ et ECE) de la JDG et par des chercheurs de l'Institut international des droits et du développement de l'enfant (IICRD)². Entre avril et juin 2021, 1 194 enfants et jeunes du monde entier ont répondu à l'enquête mondiale en ligne, faisant part de leur avis et de leur vécu et formulant des recommandations pour mieux concrétiser les droits de l'enfant et améliorer la prise en charge de remplacement.

2. www.iicrd.org

Des millions d'enfants et de jeunes partout dans le monde vivent privés de prise en charge parentale. D'après la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant et les Lignes directrices relatives à la protection de remplacement pour les enfants, lorsque tel est le cas, il est du devoir de l'État d'assurer une prise en charge de remplacement dans le respect des droits de l'enfant ou du jeune. D'après ces lignes directrices, les enfants et les jeunes doivent rester au sein de leur famille dans la mesure du possible. Lorsque ce n'est pas possible, il incombe à l'État de protéger les droits des enfants et des jeunes par des dispositifs de prise en charge pouvant aller de la prise en charge par les proches à la prise en charge en famille d'accueil, en passant par d'autres formes de prise en charge de type familial, le placement en institution ou des modes de vie indépendants sous supervision. La prise en charge de remplacement des enfants et des jeunes privés de prise en charge parentale présente de nombreuses difficultés à mesure qu'ils grandissent, comme un certain retard de développement et un manque d'ancrage culturel, des mauvais traitements, des formes d'abus, une stigmatisation, des problèmes de bien-être et de santé mentale et des difficultés à passer brutalement de la prise en charge de remplacement à la vie adulte. De nombreux pays ont essayé de limiter le nombre de placements d'enfants et de jeunes en institution pour privilégier d'autres formes de prise en charge de remplacement et cherchent à réunir les enfants et les jeunes avec leur famille et leur culture.

3. Zeanah, C. & Humphreys, K. (2020). Global prevalence of institutional care for children: a call for change. *The Lancet*, 4(5), 343-344. [https://www.thelancet.com/journals/lanchi/article/PIIS2352-4642\(20\)30055-9/fulltext](https://www.thelancet.com/journals/lanchi/article/PIIS2352-4642(20)30055-9/fulltext)

4. <https://data.unicef.org/topic/child-protection/children-alternative-care/>

Nous ne disposons pas de suffisamment de données sur le nombre exact d'enfants et de jeunes en prise en charge de remplacement. D'après de récentes études, 5,4 millions d'enfants dans le monde vivraient en institution,³ mais nombre d'entre eux ne sont pas comptabilisés du fait des problèmes de collecte de données à l'échelle nationale. Selon l'UNICEF, quelque 2,7 millions d'enfants seraient placés en institution, même si l'UNICEF⁴ reconnaît qu'il s'agit d'une estimation basse et surtout, que ce chiffre concerne uniquement les enfants et jeunes vivant en institution, et pas les autres formes de prise en charge de remplacement. Nous disposons de données limitées sur toutes les formes de prise en charge de remplacement, ce qui complique la tâche des chercheurs et des décideurs politiques, car personne n'a une idée précise du nombre d'enfants et de jeunes vivant dans ces dispositifs, ni de la qualité de ces dispositifs. L'amélioration de la collecte des données par les acteurs nationaux et sous-nationaux sera donc une étape incontournable pour mieux comprendre le





vécu des enfants et des jeunes pris en charge et pour améliorer la qualité de cette prise en charge et les stratégies de prévention.

Ces dernières années, de grandes avancées sont à noter à l'échelle internationale concernant la sensibilisation, la compréhension et parfois, la mise en œuvre des droits fondamentaux des enfants et des jeunes afin que ces droits soient pris en compte par les services destinés aux enfants et aux jeunes nécessitant ou susceptibles de nécessiter une prise en charge de remplacement.⁵ Cependant, trop de programmes et de services n'ont toujours pas été conçus de manière à respecter et promouvoir les droits des enfants et des

jeunes. Alors que la participation des enfants et des jeunes s'impose de plus en plus comme un outil essentiel pour concevoir des formes de prise en charge de remplacement fondées sur leurs droits, les enfants et les jeunes ne sont toujours pas régulièrement consultés sur la conception des politiques et des services de prise en charge de remplacement.

La Journée de débat général organisée par le Comité des droits de l'enfant des Nations unies (abrégés la JDG et le Comité) survient à un moment charnière où les enfants et les jeunes du monde entier, y compris ceux bénéficiant d'une prise en charge de remplacement, ont beaucoup souffert de la pandémie de covid-19. Nous avons là une occasion vitale de consulter sincèrement les enfants et les jeunes sur l'état de la prise en charge de remplacement dans le monde pour affirmer les droits de l'enfant et pour assurer à chaque enfant et jeune une prise en charge, un soutien et une protection affectueux.

5. Davidson, J. C., Milligan, I., Quinn, N., Cantwell, N., & Elsley, S. (2017). Developing family-based care: complexities in implementing the UN Guidelines for the Alternative Care of Children. *European Journal of Social Work*, 20(5), 754-769.

Méthodologie

“

NOUS SOMMES RAVIS D'AVOIR REÇU AUTANT DE RÉPONSES, ET DE POUVOIR ENTENDRE CE QUE LES AUTRES JEUNES ONT À DIRE. NOUS AVONS DÉJÀ NOS IDÉES ET NOS OPINIONS, IL EST DONC TRÈS ENRICHISSANT DE DÉCOUVRIR CELLES DES AUTRES. J'AI BEAUCOUP APPRIS SUR LA PRISE EN CHARGE DE REMPLACEMENT ET LE VÉCU DES INDIVIDUS AU SEIN DU SYSTÈME.”

Membre de l'ECE et de l'ECJ

Groupes de réflexion participatifs des équipes consultatives pour les jeunes et pour les enfants de la JDG

Début 2021, des membres des équipes consultatives pour les jeunes et pour les enfants (ECJ et ECE) de la Journée de débat général (JDG) ont été invités à participer à la conception et l'élaboration de l'enquête mondiale 2021 de la JDG sur les enfants et les jeunes. Au sein des groupes de réflexion participatifs formés par l'Institut international des droits et du développement de l'enfant (IICRD), l'ECE et l'ECJ ont collaboré à distance et en ligne à la co-conception des questions de l'enquête mondiale et d'un guide d'accompagnement à destination des adultes, mais aussi à l'analyse et à la rédaction des résultats compilés dans le présent rapport. Comme les enfants et les jeunes étaient

répartis entre différents fuseaux horaires, les groupes de réflexion participatifs étaient étayés par des tâches créatives à réaliser entre chaque appel planifié. Cela a permis des échanges très riches et continus entre les enfants et les jeunes qui ont su communiquer malgré les fuseaux horaires, l'éloignement géographique, les barrières linguistiques et les restrictions sanitaires.

"C'était une expérience formidable et malgré les aléas de l'Internet, nous avons accompli bien plus que ce que nous aurions pu imaginer!"
Membre de l'ECE et de l'ECJ



Œuvre d'art créée par un membre du groupe de recherche de l'ECE dans le cadre de l'un des groupes de réflexion participatifs, représentant son pays d'origine.

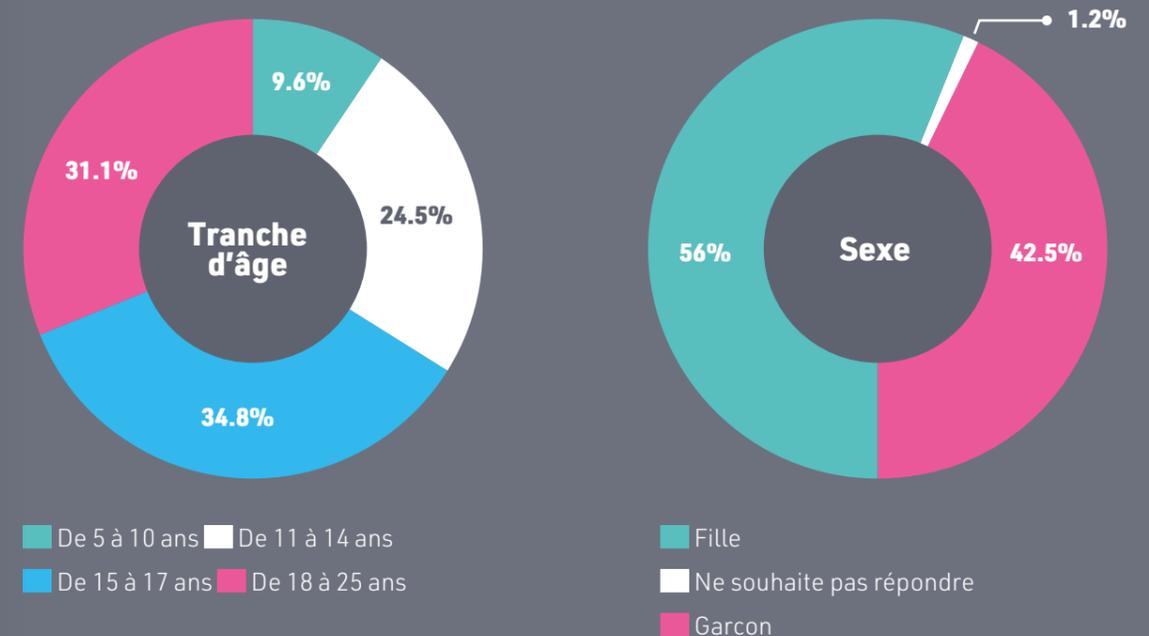
L'enquête mondiale

L'enquête mondiale a été conçue pour être remplie anonymement par des enfants et jeunes de 5 à 25 ans. Elle comportait six questions fermées concernant l'identité sexuelle, le handicap, le type d'expérience de prise en charge de remplacement,⁶ l'âge et le pays des répondants, et 11 questions ouvertes. Les questions ouvertes concernaient, entre autres, les expériences en matière de sécurité en prise en charge de remplacement, ou encore la façon dont les

répondants estimaient que la crise sanitaire avait affecté leur quotidien. Cette enquête mondiale, disponible en anglais, en français et en espagnol, a été ouverte du 12 avril 2021 au 30 mai 2021 à des enfants et des jeunes du monde entier. Au total, 1 194 enfants et jeunes de 5 à 25 ans et venant du monde entier ont répondu à l'enquête. Les participants n'ont pas été présélectionnés, ils ont choisi de répondre en trouvant l'enquête mondiale en ligne par eux-mêmes ou par le biais d'un service, d'un organisme ou d'un réseau avec lequel ils entretenaient des relations préexistantes. Les enfants et les jeunes ont été contactés de différentes façons, ce qui a nécessité beaucoup de travail de la part des organisations de la société civile et des autres organismes, d'une part pour assurer la sécurité en pleine pandémie et d'autre part, pour résoudre les difficultés d'accès à Internet. Le sous-groupe consultatif et le groupement plus général d'organisations de la société civile participant à la JDG ont contacté leurs partenaires et publié l'enquête dans des newsletters comme celles des réseaux Child Rights Connect et Better Care, ainsi que sur les réseaux sociaux.

6. Les participants ont identifié eux-mêmes leur expérience de prise en charge et pouvaient choisir plusieurs types de prise en charge. Nous n'avons pas pu vérifier les nombreux sous-types de prise en charge auxquels les répondants faisaient référence lors de leur choix. Plus spécifiquement, les catégories "Placement en institution" et "Prise en charge en famille d'accueil" sont très générales et peuvent prendre bien des formes d'un pays à l'autre, ce qui n'a pas pu être compilé dans le détail par l'enquête mondiale. Ainsi, les données de l'enquête mondiale ne précisent pas si la prise en charge en famille d'accueil est professionnelle ou bénévole, formelle ou informelle. Il en va de même pour le placement en institution: nous n'avons pas été en mesure de différencier les placements en institution de mauvaise qualité des prises en charge de type familial prenant la forme d'hébergements en petits groupes avec au moins un responsable de la prise en charge régulier ou avec une supervision par équipes.

Vue d'ensemble des répondants à l'enquête mondiale⁷



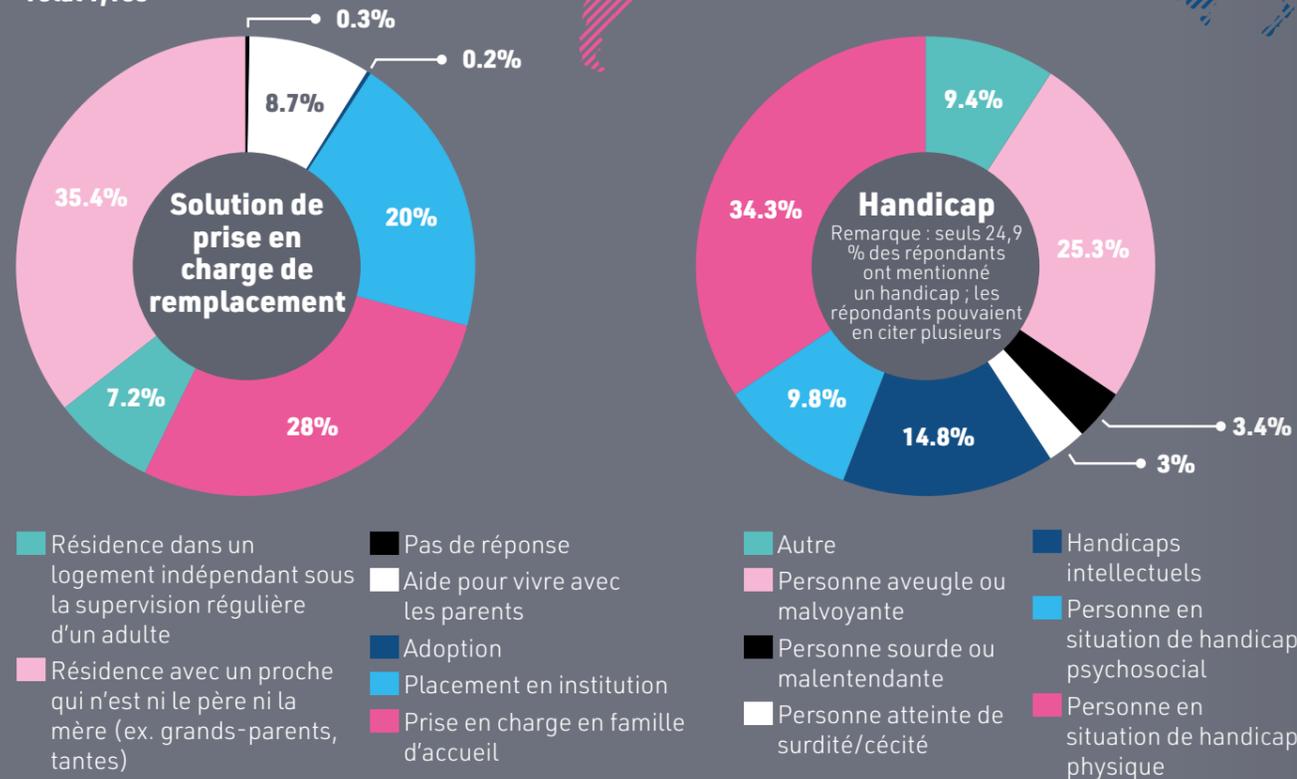
⁷ Voir la ventilation par pays en Annexe B

Méthodologie

Répartition géographique des réponses

- Europe
- Afrique
- Amérique latine et Caraïbes
- Amérique du Nord
- Asie
- Océanie

Total 1,188



Du fait des problèmes d'accessibilité inhérents à une participation numérique en ligne, certains participants ont répondu aux questions hors-ligne dans le cadre de groupes de réflexion, puis une organisation de soutien a saisi les données en leur nom dans le formulaire en ligne de l'enquête mondiale. Les réponses ont été transmises en différentes langues, y compris en d'autres langues que les trois langues principales de l'enquête, puis ont été traitées par des services de traduction locaux, permettant ainsi aux enfants et aux jeunes d'exprimer leur avis et leur vécu dans leur propre langue. Si cet aspect était indispensable pour valoriser les langues locales et encourager les enfants et les jeunes à partager des données plus riches, il est évident que les langues véhiculent des

valeurs et des convictions dont la signification est très marquée sur le plan culturel, social et politique, des subtilités qui peuvent se perdre lors de la traduction. Pour analyser les données, nous avons employé une analyse-cadre et commencé par créer une matrice comportant des catégories pour les thématiques qui sont ressorties de l'enquête, ce qui nous a aidés à détecter les similarités et les différences au niveau des données. Le grand nombre de réponses, près de 1,200, a eu des répercussions sur la durée de l'analyse. Chaque réponse a été lue par un membre de l'équipe d'analyse des données et codée en conséquence. Ensuite, une fois les thématiques bien identifiées, l'IICRD a procédé à un deuxième niveau d'analyse.

Éthique et limitations

L'IICRD a collaboré avec l'Open University pour veiller au respect de principes rigoureux d'éthique dans la forme et les relations afin de préserver les principes, l'anonymat, la confidentialité, la réciprocité et les rapports de force entre adultes et enfants, de respecter la législation en matière de protection des données et de permettre aux enfants et aux jeunes de participer de manière significative aux prises de décision et de partager leurs idées en toute sécurité. Ces règles éthiques ont été approuvées par le Comité d'éthique pour la recherche sur l'être humain de l'Open University (voir annexes A, C et D pour plus d'informations).

Celui-ci a été amené à valider des domaines clés dans la conception de l'enquête mondiale, sa gestion et ses réponses.

- La notion de prise en charge de remplacement est interprétée de façons différentes d'une culture à l'autre (par exemple, dans certains contextes, le terme s'entend comme "de remplacement par rapport aux institutions"). Nous avons donc ajouté une définition de ce terme aux fins de l'enquête mondiale, disponible en anglais, en espagnol et en français. Cependant, nous avons conscience du fait que les organisations de soutien partout dans le monde ont réalisé des traductions indépendantes dans d'autres langues, ce qui a pu entraîner des erreurs d'interprétation de ce terme ou des questions posées.
- L'enquête mondiale n'est pas pleinement représentative de la population mondiale d'enfants et de jeunes, car des participants ont choisi de répondre spontanément tandis que d'autres y ont été invités par



des organisations partenaires. La portée de l'enquête mondiale et les informations à ce sujet dépendaient généralement des organisations partenaires, aussi, un grand nombre de réponses viennent des mêmes pays ou régions.

- L'enquête mondiale était uniquement accessible aux enfants et aux jeunes parlant anglais, français ou espagnol, ou ayant accès à des services de traduction, et ayant accès à Internet ou à une organisation pouvant leur apporter cet accès.
- Nous étions aussi limités par le temps et les ressources nécessaires, notamment pour réaliser les traductions, et pour analyser le grand nombre de réponses à l'enquête.

Avec nos propres mots: thématiques et discussions

Les chapitres suivants décrivent les principaux résultats ressortant de l'enquête mondiale, y compris des citations directes d'enfants et de jeunes, auxquels sont associés des articles correspondants de la CIDE.⁸

8. Dans le présent rapport, nous renvoyons à des articles de la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant (CIDE) tels que définis dans la version pour enfants, réalisée par Child Rights Connect avec le soutien du Comité des droits de l'enfant. Disponible ici childrightsconnect.org/wp-content/uploads/2019/08/un0331962.pdf

I. Prévention de la séparation inutile avec les parents et la famille



Article 9: Non-séparation des familles. Les enfants ne doivent pas être séparés de leurs parents sauf si ceux-ci ne les élèvent pas correctement. C'est le cas lorsqu'un parent fait du mal à un enfant ou ne s'occupe pas de lui. Les enfants dont les parents ne vivent pas ensemble doivent pouvoir rester en contact avec leurs deux parents, sauf si cela leur fait du mal.



Article 27: Nourriture, vêtements et logement sûr. Les enfants ont le droit d'être nourris et habillés et de vivre dans un lieu sûr afin de pouvoir s'épanouir le mieux possible. Les gouvernements doivent aider les familles et les enfants qui n'ont pas les moyens de payer pour tout cela.

L'un des points les plus importants soulignés par les enfants et les jeunes de toutes les régions porte sur la prévention de la séparation inutile des enfants et des jeunes d'avec leurs parents et leur famille. Beaucoup d'enfants et de jeunes ont demandé davantage d'aides du gouvernement pour que la pauvreté ne justifie pas de placer des enfants et des jeunes en prise en charge de remplacement. Les enfants et les jeunes ont décrit différents types d'aide sociale, émotionnelle, psychologique et économique qui pourraient être apportées aux familles, en particulier celles faisant face à des circonstances et des difficultés particulières, pour que les enfants et les jeunes puissent rester dans leur famille.

“Pour moi, l'aide financière vient en premier. Lorsqu'il y a assez d'argent, il y a moins de risque d'insatisfaction et de frustration au sein de la famille. Ensuite, l'aide émotionnelle. Si nous aidons notre famille en favorisant l'amour, le soutien, le réconfort, l'acceptation et l'encouragement, cela contribue à renforcer les liens d'amour. Les membres d'une famille devraient s'intéresser aux activités

des autres et les encourager à parler de ce qui se passe dans leur vie. other to talk about what is happening in their life.”
Jeune femme, 18-25 ans, Népal

Partout dans le monde, des enfants et des jeunes ont affirmé que les gouvernements doivent jouer un plus grand rôle en apportant une aide économique, comme une aide financière directe ou la prise en charge par l'État des études, des formations professionnelles ou encore des services de santé ; mais aussi une aide matérielle pour assurer un niveau de vie décent aux familles (par exemple, nourriture, eau potable, vêtements et logement). Bon nombre d'enfants et de jeunes ont déclaré que si leur famille avait pu avoir accès à des ressources adéquates, ils ne seraient peut-être pas en prise en charge de remplacement aujourd'hui.

“Il faut changer les politiques... Il faut du travail et de la nourriture pour que je puisse retourner avec ma famille. Il faut garantir suffisamment de travail pour que les familles n'aient pas à quitter le pays pour en trouver.”
Jeune fille, 15-17 ans, Venezuela

Avec nos propres mots: thématiques et discussions

I. Prévention de la séparation inutile avec les parents et la famille

Les enfants et les jeunes sont convaincus qu'il faut améliorer l'accès à des établissements de santé et d'éducation, mais aussi des services de transport et de prise en charge ponctuelle de récupération inclusifs pour que les enfants et les jeunes puissent exercer leurs droits, en veillant particulièrement aux besoins spécifiques des personnes en situation de handicap, LGBTQ2I et/ou appartenant à des minorités.

Plus généralement, les enfants et les jeunes ont déclaré que le développement de liens forts, le fait de "devenir plus unis" (jeune garçon, 15-17 ans, Nicaragua) et le renforcement "des liens familiaux" (jeune fille, 11-14 ans, Pérou, en situation de handicap physique) sont indispensables pour éviter le placement en prise en charge de remplacement des enfants et des jeunes. Beaucoup ont avancé que les familles doivent s'amuser ensemble, vivre la joie

en famille et s'aimer les uns les autres inconditionnellement.

Les enfants et les jeunes ont été nombreux à souligner que pour ce faire, il faut une éducation parentale, une instruction et un soutien inclusifs pour que les parents comprennent comment mieux prendre en charge leurs enfants et leurs jeunes, respecter leurs droits, entretenir des valeurs familiales affectueuses, communiquer positivement et écouter les enfants et les jeunes. Cela aiderait également les parents à réagir positivement face aux situations difficiles plutôt que de recourir à la violence, à la maltraitance ou aux punitions corporelles et humiliantes, de prendre la responsabilité de leurs actions et d'assumer leurs erreurs.

Pour ce qui est des enfants et des jeunes en situation de handicap, les répondants ont noté qu'il fallait souvent une aide supplémentaire de la part des gouvernements et des

agences pour éviter la séparation inutile des familles. Un enfant en situation de handicap intellectuel et physique (qui n'a pas voulu révéler son identité sexuelle) âgé de 11-14 ans et originaire d'Autriche juge nécessaire: "d'apporter une meilleure aide en cas de handicap, une aide pour les transports (et) les rendez-vous." De même, les enfants et les jeunes issus de familles autochtones ont besoin d'une aide supplémentaire pour assurer la cohésion de leur famille. Les participants ont noté qu'il fallait que les organisations de soutien prévoient une assistance culturellement adaptée pour aider les enfants et les jeunes à rester avec leurs parents ou leurs proches.

"Il faudrait conseiller les parents sur la façon de résoudre les conflits sans agressivité, en particulier en présence des enfants, car ce genre de comportement a des répercussions négatives sur les enfants et peut entraîner des problèmes psychologiques."

" Jeune homme, 18-25 ans, Afrique du Sud

Reconnaissant le fait que les problèmes d'éducation parentale peuvent découler de difficultés et de problèmes intergénérationnels, les enfants et les jeunes ont souligné la nécessité d'aider les parents à gérer leurs propres traumatismes pour mieux prendre en charge leurs enfants et leurs jeunes. Les enfants et les jeunes ont été nombreux à révéler que leurs parents avaient besoin d'un suivi psychologique et d'une aide en matière de santé mentale, et ont rappelé qu'il est nécessaire de lever la stigmatisation sociale, largement répandue, qui vise les personnes recevant ce genre d'aide. Une jeune femme (18-25 ans, d'Angleterre, en situation de handicap psychosocial) a évoqué le problème de la stigmatisation "qui fait que les parents ou les responsables de la prise en charge pensent que s'ils parlent ouvertement de leurs difficultés, on va leur prendre leurs enfants." Les enfants et les jeunes jugent qu'il faut commencer par apporter une aide psychosociale aux parents, avant toute menace de mesures judiciaires ou de retrait de l'enfant.

Journée de débat général 2021 sur les droits de l'enfant et la protection de remplacement

"Si des parents sont en difficulté du fait de leur pauvreté, il faut les aider financièrement. Si des parents sont stressés et ont du mal à gérer leur colère, il faut les aider à résoudre ces problèmes et la cause de leur stress pour qu'ils soient de meilleurs parents. NE LEUR VOLEZ PAS LEURS ENFANTS ! Cela fait du tort à TOUTE la famille, y compris aux enfants et aux parents."

Jeune fille, 15-17 ans, Royaume-Uni

Il est important de souligner que les enfants et les jeunes ont été nombreux à comprendre que toutes les familles ne peuvent pas rester unies et qu'il faut parfois éloigner les enfants et les jeunes de leurs parents pour leur propre sécurité, leur bien-être et leur santé mentale et physique. Toutefois, les enfants et les jeunes sont nombreux à partager l'idée qu'il faut permettre aux fratries de rester ensemble si la prise en charge de remplacement est ce qu'il y a de mieux pour eux.



© SOS Children's Villages International/Kristin Svort



© Home Box Office Inc./Brendan Bannon

II. Définition d'une prise en charge de qualité

"Un endroit où l'on se sent chez soi."
Jeune garçon, 15-17 ans, Afrique du Sud

"Une bonne prise en charge de remplacement nous fait nous sentir en sécurité et protégés. C'est ne pas s'inquiéter de ce qui va nous arriver juste après"
Jeune femme, 18-25 ans, Inde

"Les enfants doivent pouvoir se sentir aussi à l'aise que s'ils étaient dans leur propre famille et recevoir tout l'amour maternel et paternel dont ils ont besoin."
Jeune homme, 18-25 ans, Haïti

"C'est un endroit où les adultes aiment les enfants et les traitent comme leurs propres enfants, car c'est ce dont les enfants ont besoin. Une bonne prise en charge de remplacement est aussi un endroit sûr, tant pour la sécurité que pour la présence des adultes."
Jeune fille, 15-17 ans, Afrique du Sud

"C'est un endroit où les enfants se sentent comme chez eux, ont quelqu'un avec qui partager leurs joies et leurs difficultés, ont toujours quelqu'un pour les guider et les aider, les accompagner dans leurs progrès scolaires et dans leur développement personnel."
Jeune femme, 18-25 ans, Népal

"Lui donner à manger, l'aider à faire ses devoirs, la traiter gentiment, me dire que je suis mignonne, et je lui dis que je l'aime beaucoup."
Jeune fille, 5-10 ans, Honduras

"De mon point de vue, il y a plus d'une façon de s'occuper d'un enfant ou de l'aider à grandir, car chaque enfant est différent, avec ses propres opinions, ses rêves et sa façon de vivre. La meilleure façon de faire, c'est de les laisser être eux-mêmes et les accompagner lors des périodes difficiles et lorsqu'ils se sentent perdus. C'est les accepter pour ce qu'ils sont et savoir que leur expérience a de l'importance."
Jeune femme, 18-25 ans, en situation de handicap physique, Népal

Les enfants et les jeunes définissent la prise en charge de remplacement de qualité comme un dispositif devant remplir différents critères afin d'assurer le respect de la totalité des droits fondamentaux des enfants et des jeunes, pour que ces derniers puissent atteindre leur plein potentiel. Dans toutes les régions, les enfants et les jeunes ont décrit une prise en charge de remplacement de qualité comme un endroit où ils se sentent aimés, soutenus et respectés par des personnes qui s'intéressent vraiment à eux. Beaucoup d'enfants et de jeunes ont également souligné l'importance d'être traités avec empathie et d'avoir un sentiment d'appartenance. Comme les enfants et les jeunes en prise en charge de remplacement sont souvent loin de leur famille, les adultes responsables de leur prise en charge deviennent pour eux des modèles dont ils attendent qu'ils les écoutent, les guident et leur apprennent des choses, et se battent pour leurs droits.

Les sujets de la santé mentale, du bien-être et du soutien émotionnel ont aussi été souvent cités par les enfants et les jeunes comme des caractéristiques importantes de la qualité d'une prise en charge de remplacement. Les enfants et les jeunes ont également souligné l'importance d'être engagés et impliqués dans les décisions qui les concernent, de leur expérience quotidienne à leur prise en charge en passant par les politiques plus générales.

III. Un environnement de prise en charge de remplacement sûr et propice



Article 19: Protection contre la violence. Les gouvernements doivent protéger les enfants contre la violence, les mauvais traitements et le manque de soins et d'attention de la part de toutes les personnes qui s'occupent d'eux.



Article 25: Revoir le placement de l'enfant. Lorsqu'un enfant est placé pour habiter dans un autre endroit que chez lui, que ce soit pour des raisons de soins, de protection ou de santé, sa situation doit être suivie souvent afin de vérifier que tout va bien et qu'il se trouve toujours dans l'endroit qui est le meilleur pour lui.

Les enfants et les jeunes ont déclaré avoir besoin d'un environnement respectueux et sûr pour pouvoir grandir et se développer sans craindre la violence ou la maltraitance. Ces environnements leur permettent d'être heureux, d'explorer leur potentiel et leurs centres d'intérêt et d'avoir un espace sécurisant pour jouer et s'exprimer librement. Les enfants et les jeunes ont également rappelé l'importance des routines quotidiennes régulières qui les aident à savoir de quoi sera fait leur emploi du temps, pour ne pas être surpris par des visites ou d'autres activités non planifiées.

Créer un environnement sûr pour les enfants et les jeunes en prise en charge de remplacement suppose également de répondre à leurs besoins fondamentaux comme l'accès à la nourriture et à l'eau potable, à un logement et à des services de santé, de veiller à ce qu'ils n'aient pas à s'inquiéter de leur sécurité financière et de les protéger contre la violence, la maltraitance et la négligence. Les enfants et jeunes de toutes les régions ont rappelé que les adultes doivent protéger les enfants et les jeunes, même si les risques mentionnés diffèrent. Par exemple,

une jeune fille (11-14 ans) de Bulgarie atteinte de déficiences intellectuelles a déclaré: *"Ils doivent nous protéger contre les dealers et les trafiquants, aussi contre les voitures et les bus." La sécurité la nuit en prise en charge de remplacement préoccupe aussi beaucoup les jeunes participants d'Afrique de l'Ouest.⁹*

"Se traiter les uns les autres avec amour et respect, se protéger les uns les autres. On doit bien s'occuper les uns des autres et ne pas se disputer entre nous."
Jeune fille, 5-10 ans, Équateur

La question de la protection des enfants et des jeunes, faire en sorte qu'ils grandissent sans violence ou maltraitance, est beaucoup revenue. Il est ressorti que la protection des enfants et des jeunes est plus qu'un ensemble de systèmes de prévention et de réaction en cas de violence et de mauvais traitements, c'est plutôt une approche holistique propice aux droits, au bien-être et au développement des enfants. Les enfants et les jeunes ont

⁹ Le trafic sexuel n'a pas été beaucoup mentionné, mais il serait peut-être intéressant de se pencher sur la question dans de futures études.

exprimé l'importance des espaces de jeu, de l'éducation, de l'alimentation et du logement dans la protection des enfants et des jeunes en prise en charge de remplacement, mais aussi des relations positives pour assurer la protection des enfants et des jeunes et expliquer qu'il faut différentes "bulles de soutien" (jeune femme, 18-25 ans, Royaume-Uni) à l'école, au sein des services sociaux et des services de santé mentale, des espaces de travail et de la communauté, mais aussi à la maison.

"Nous nous sentirons en sécurité si nous pouvons communiquer ouvertement avec nos aînés sans avoir peur de nous exprimer lorsque nous faisons face à des situations qui pourraient être douloureuses."
Jeune fille, 15-17 ans, Afrique du Sud

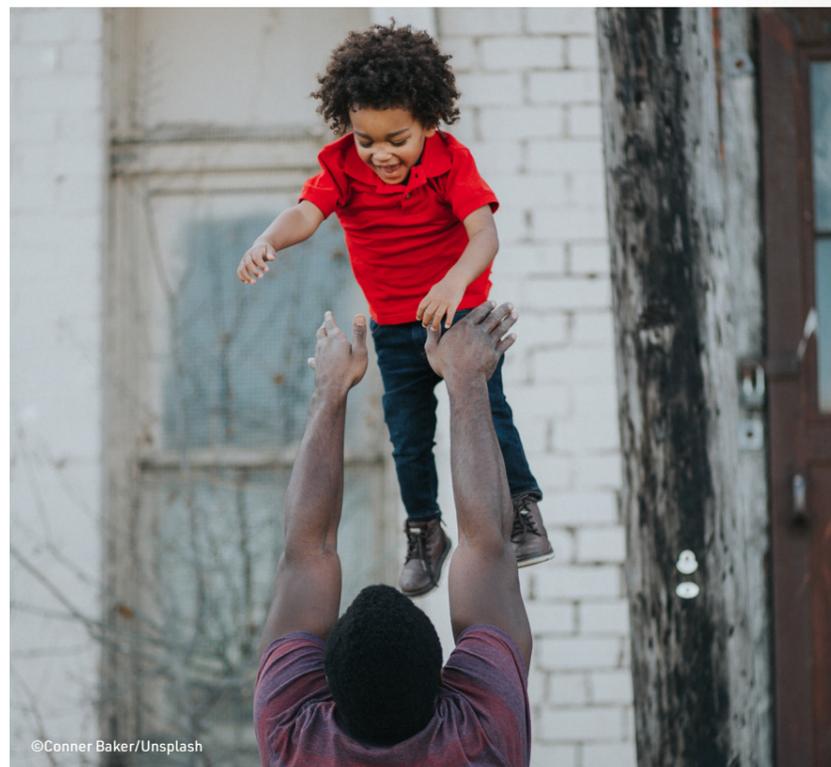
Beaucoup d'enfants et de jeunes ont recommandé le fait d'avoir accès à des espaces où ils peuvent parler ouvertement à des adultes de confiance et avoir des réponses constructives. Les enfants et les jeunes ont également déclaré que les gouvernements et les autorités locales doivent définir des lignes directrices claires et un suivi pour les visites de contrôle régulières afin de garantir la qualité de la prise en charge. Ces visites doivent inclure systématiquement la participation significative des enfants et des jeunes eux-mêmes, pour que ces derniers puissent faire entendre leur vécu et le cas échéant, pour pouvoir prendre des mesures adéquates.

"Les enfants doivent être informés sur leurs droits, pour pouvoir signaler la violation de ces droits. Il est important de contrôler et d'évaluer les services de prise en charge de remplacement."
Jeune homme, 18-25 ans, Moldavie

Les enfants et les jeunes ont rappelé la nécessité d'impliquer les responsables de la prise en charge, les parents biologiques, les prestataires de services (comme les professeurs ou les travailleurs sociaux en charge des questions de santé mentale) et les acteurs des systèmes de prise en charge de remplacement dans des sessions régulières de formation et de sensibilisation afin de

prévenir les cas de violence et de maltraitance et d'y répondre, conformément aux lignes directrices et aux principes de qualité de la prise en charge. Cela suppose également de former les enfants, les jeunes et les adultes aux droits de l'enfant. Ces formations pourraient aider les adultes à comprendre comment se comporter avec les enfants et les jeunes, et comment les prendre en charge, à faire preuve de patience, à apprendre des stratégies de discipline positive n'impliquant pas de violences physiques ou verbales, et à réfléchir activement à la manière dont leurs décisions affectent les enfants et les jeunes qu'ils prennent en charge.

Par exemple, une jeune fille du Cameroun (15-17 ans) a suggéré la mise en place d'un "programme de sauvegarde et de protection pour que chaque enfant puisse tout connaître de ses droits et comprendre qu'il est l'égal des autres, où qu'il soit." D'autres ont recommandé de former les adultes à la sauvegarde de l'enfant, à la protection de l'enfant, aux droits et aux domaines de discrimination, en particulier le handicap.



©Conner Baker/Unsplash

IV. Célébrer et préserver son identité

8



IDENTITY

Article 8: Identité. Les enfants ont le droit d'avoir leur propre identité, c'est-à-dire un document officiel disant qui ils sont et précisant leur nom, leur nationalité et leurs relations familiales. Personne ne doit leur enlever cette identité. Cependant, si cela arrive, les gouvernements doivent les aider à la retrouver rapidement.

20



CHILDREN WITHOUT FAMILIES

Article 20: Enfants privés de famille. Tout enfant qui ne peut pas être élevé par sa propre famille a le droit d'être élevé correctement par des personnes qui respectent sa religion, sa culture, sa langue et tout autre aspect de sa vie.

"Croyez en nous, même si nous avons parfois des difficultés. Nous sommes plus qu'un simple dossier. Les gens changent et évoluent."
Jeune fille, 5-10 ans, Guatemala

Les enfants et les jeunes veulent être reconnus pour ce qu'ils sont, et pas être définis par le fait qu'ils ont été placés en prise en charge de remplacement.

"Même si les enfants pris en charge ne parlent pas de leurs origines, il est du devoir des adultes de les aider à préserver leur identité."
Jeune femme, 18-25 ans, Nouvelle-Zélande

"Permettre [aux enfants] d'exprimer leur créativité pour mieux comprendre d'où ils viennent."
Jeune femme, 18-25 ans, Cameroun

"[Il est important de] retrouver nos racines pour savoir d'où nous venons."
Jeune garçon, 11-14 ans, Équateur

Par le passé, on décourageait souvent, quand on n'empêchait pas activement, les enfants

et les jeunes de conserver certains aspects de leur identité culturelle ou individuelle pendant leur prise en charge. Cela porte particulièrement préjudice aux enfants et aux jeunes issus de groupes minoritaires ou structurellement vulnérables, et dans certains cas, cela leur a bloqué tout accès à leur culture et entraîné une perte d'identité culturelle. Une jeune femme (18-25 ans) du Canada remarque: "[il faut] des formations adaptées sur le plan culturel et il faut aider les adultes qui accompagnent les jeunes, en particulier les jeunes autochtones." Les gouvernements et les services sociaux comprennent de plus en plus à quel point il est important pour les enfants et les jeunes de garder le lien avec leur identité individuelle lorsqu'ils sont pris en charge et cherchent à proposer aux enfants et aux jeunes les dispositifs de prise en charge les mieux adaptés à leur identité.

Pour beaucoup d'enfants et de jeunes de chaque région, il est fondamental de pouvoir garder le lien avec sa langue et son identité individuelle et culturelle. C'est particulièrement important pour les enfants et les jeunes d'Afrique, d'Amérique latine et du Nord, et d'Asie. Beaucoup de réponses

d'Afrique mettent bien en avant le rôle de la langue dans la préservation des racines culturelles. Une jeune fille (11-14 ans) de Guinée équatoriale a déclaré: "parler [aux enfants] dans leur dialecte et leur parler de leur peuple." Beaucoup de ceux qui voulaient en savoir plus sur leur culture ont relevé l'importance d'encourager les enfants et les jeunes à être fiers de leur histoire, de leur langue maternelle et de leur culture.

"Célébrer leur culture/religion, les encourager à communiquer avec leurs proches, les informer sur leur caste."
Jeune homme, 18-25 ans, Népal

Les enfants et les jeunes ont également souligné qu'il est important d'avoir accès à leur dossier personnel et invitent les responsables de la prise en charge à dire la vérité sur les origines des enfants. Il est important que les adultes et les organismes veillent à la bonne tenue des registres et à ce que les enfants et les jeunes qui le souhaitent puissent garder un accès à leur culture et célébrer leur identité. En effet, certains enfants et jeunes en prise en charge de remplacement n'ont pas vécu avec leurs parents depuis longtemps (ou jamais).



©Lumos/Irene Littfack

V. Soutien en matière de santé mentale et de bien-être

Pour les enfants et les jeunes, une prise en charge de qualité privilégie leur santé mentale et leur bien-être. La question de la santé mentale, du bien-être et de l'aide émotionnelle a été fréquemment soulevée par les enfants et les jeunes, dont certains ont rappelé que les services de santé mentale et de prise en charge sont aussi importants l'un que l'autre à la survie et au développement des enfants.

"Le soutien émotionnel est la chose la plus importante pour les personnes en prise en charge de remplacement."
Jeune fille, 11-14 ans, Pérou

"Il faut être là pour l'enfant, faire preuve d'empathie et essayer de voir les choses de son point de vue."
Jeune femme, 18-25 ans, Canada, atteinte de problèmes psychosociaux/de santé mentale.

L'un des aspects les plus importants du soutien émotionnel et en matière de santé mentale consiste à avoir des relations fortes et harmonieuses avec les adultes responsables de la prise en charge. Il est ainsi à noter que les enfants et les jeunes ont parlé de l'importance des relations affectueuses et solidaires pour leur bien-être et leur santé mentale. L'amour a été mentionné 688 fois dans les 1 194 réponses à l'enquête mondiale. Les enfants et les jeunes ont également souligné l'importance de la confiance et du fait d'avoir un espace et du temps sécurisant et dédié pour partager leurs sentiments et leurs pensées avec les adultes responsables de la prise en charge. Les enfants et les jeunes veulent que les adultes responsables de leur prise en charge se montrent patients, prennent le temps de les écouter et de leur parler, les accompagnent lorsqu'ils rencontrent des difficultés individuelles et surtout, comprennent que les enfants et les jeunes font face à des émotions diverses et



© Home Box Office Inc/Brendan Bannon

complexes lorsqu'ils changent de prise en charge ou lorsqu'ils sortent de prise en charge pour entrer dans la vie adulte, et fassent preuve d'empathie à ce sujet.

"Écouter attentivement les enfants et les jeunes, leur dire de ne pas se décourager et de continuer. Ce n'est pas parce qu'ils n'ont pas de parents qu'ils ne peuvent pas y arriver."
Jeune fille, 11-14 ans, Costa Rica

Pour favoriser et soutenir leur santé mentale et leur bien-être, les enfants et les jeunes en prise en charge de remplacement attendent des adultes qu'ils se battent pour leurs droits, les écoutent, prêtent plus attention à leurs

besoins, les encouragent à s'exprimer et, lorsqu'ils se sentent tristes ou seuls, restent auprès d'eux pour qu'ils sentent qu'ils ne sont pas seuls et que quelqu'un veille sur eux.

Certains enfants et jeunes ont souligné les difficultés inhérentes à la forte rotation du personnel des dispositifs de prise en charge de remplacement: il est plus dur de nouer des relations de confiance avec des employés qui risquent de s'en aller rapidement. Un jeune a souligné une expérience fréquente: "J'ai connu 10 travailleurs sociaux en 4 ans." Jeune homme, 18-25 ans, Suède.

Outre un soutien quotidien en matière de bien-être et de santé mentale, les enfants et les jeunes de toutes les régions ont demandé des services psychosociaux et de santé mentale plus accessibles et de meilleure qualité pour les enfants et les jeunes, y compris la prestation de services formels par des thérapeutes, des psychologues et d'autres

professionnels de la santé mentale. Les enfants et les jeunes ont notamment souligné la nécessité de renforcer le soutien pendant les périodes de passage d'un placement à un autre et/ou de passage d'une prise en charge à la vie adulte.

"[Les enfants] devraient bénéficier d'une aide psychosociale, avoir une personne de confiance à qui ils puissent parler de leurs inquiétudes et de leurs problèmes, et qui puisse leur proposer des solutions, leur fasse sentir qu'ils sont valorisés et qu'ils ne sont pas seuls."

Jeune femme, 18-25 ans, Équateur

Les enfants et les jeunes ont aussi souligné que les adultes chargés de s'occuper des enfants et des jeunes en prise en charge de remplacement doivent bénéficier d'un plus grand soutien en matière de santé mentale pour être mieux en mesure d'accompagner les enfants et les jeunes.

24



Article 24: Santé, eau, nourriture, environnement. Les enfants ont le droit d'avoir les meilleurs soins de santé possible, de l'eau potable, de la nourriture saine et de vivre dans un environnement propre et sûr. Tous les adultes et les enfants doivent être informés de la manière de rester en sécurité et en bonne santé.

HEALTH, WATER, FOOD, ENVIRONMENT

39



Article 39: Rétablissement et réintégration. Les enfants blessés ou victimes de mauvais traitements, de négligence ou de la guerre ont le droit d'obtenir de l'aide pour pouvoir se rétablir et retrouver leur dignité.

RECOVERY AND REINTEGRATION

VI. Écoute et implication des enfants et des jeunes

12



Article 12: Respect de l'avis des enfants. Les enfants ont le droit de donner librement leur avis sur les questions qui les concernent. Les adultes doivent les écouter avec attention et les prendre au sérieux.

RESPECT FOR CHILDREN'S VIEWS

13



Article 13: Article Libre partage des idées. Les enfants ont le droit de partager librement ce qu'ils apprennent, pensent et ressentent, que ce soit en parlant, en dessinant, en écrivant ou de toute autre manière, sauf si cela fait du mal à d'autres personnes.

SHARING THOUGHTS FREELY

"Pouvoir dire tout ce que l'on a sur le cœur."
Jeune fille, 15-17 ans, Inde

"Nous devons être écoutés et considérés comme des experts de la vie en prise en charge de remplacement. Nous sommes souvent les grands oubliés des processus de planification, de gestion des cas, de formation du personnel et de rédaction des politiques. Pourtant, c'est nous qui subissons les décisions prises par des adultes qui n'ont trop souvent que des connaissances théoriques ou générales sur ce que nous devons vivre au quotidien. POSEZ-NOUS LA QUESTION !"
Jeune femme, 18-25 ans, Canada.

Malgré une plus grande reconnaissance internationale du droit à la participation des enfants,¹⁰ les réflexions des enfants et des jeunes soulignent les nombreux obstacles et difficultés qui persistent pour les personnes vivant en prise en charge de remplacement.

10. Collins, T. M., Rizzini, I., and Mayhew, A. (2021). Fostering global dialogue: Conceptualisations of children's rights to participation and protection. *Children and Society*, (December 2020), 295-310. <https://doi.org/10.1111/chso.12437>

De plus, les réflexions des enfants et des jeunes mettent l'accent sur la volonté d'être écoutés et entendus, d'être pris au sérieux et d'être crus, d'avoir des espaces de confiance et d'être impliqués activement (et significativement) dans les prises de décision concernant leurs expériences de prise en charge.

Il apparaît clairement que les enfants et les jeunes sont en quête d'opportunités de participation significatives, au-delà de la simple écoute. Les enfants et les jeunes ont souligné qu'ils ont "tellement à dire et à partager" (jeune garçon, 15-17 ans, Afrique du Sud) et que les adultes doivent l'accepter et créer un espace sécurisant de confiance pour que les enfants et les jeunes osent donner leur avis et exprimer leurs idées et leurs expériences.

Une communication claire et cohérente entre les enfants et les jeunes d'une part et les adultes d'autre part, qu'ils soient responsables de leur prise en charge ou travaillent dans des systèmes de prise en charge de remplacement, est indispensable à la qualité de la prise en charge de remplacement.



© Wonderlane/Unsplash

Les enfants et les jeunes veulent plus que des rapports de force transactionnels, plus qu'une simple écoute, mais un véritable dialogue avec les adultes. Pour se sentir entendus, les enfants et les jeunes veulent que les adultes s'adressent à eux avec l'esprit ouvert, du cœur et de la patience, sans jugement ou préjugé sur leur capacité ou leur vécu, et reconnaissent que les adultes peuvent aussi avoir tort. Beaucoup soulignent que les adultes doivent faire preuve d'empathie quant au fait que beaucoup d'enfants et de jeunes en prise en charge de remplacement ont vécu une période de transition difficile.

Les enfants et les jeunes veulent que les adultes leur parlent de "tout" et communiquent de façon plus ouverte et douce. La majorité des répondants a émis le souhait d'avoir davantage d'occasions de s'exprimer de la façon qui leur convient le mieux, des contributions anonymes aux actions de plaidoyer à plus grande échelle. Beaucoup ont dit vouloir pouvoir s'exprimer davantage sur leurs expériences quotidiennes, comme sur l'implication dans les activités familiales, ce qu'ils veulent manger ou leur placement en prise en charge. Certains enfants et jeunes ont plus précisément parlé de leur droit à s'impliquer et s'engager dans les décisions qui les concernent.

"En tant qu'enfants, il faut nous demander notre avis sur tout. J'ai l'impression que les adultes ne le comprennent pas toujours."
Jeune garçon, 15-17 ans, Afrique du Sud

Il est évident que les enfants et les jeunes n'ont pas systématiquement leur mot à dire et ne sont pas toujours pris au sérieux. Par exemple, une jeune fille du Népal (15-17 ans) a déclaré que quand les enfants et les jeunes "essaient de donner leur avis, les adultes ont tendance à le prendre pour de l'impolitesse" et les enfants ne sont pas écoutés. Les adultes doivent faire preuve d'esprit critique quant à leurs propres biais et leur avis sur la participation des enfants et des jeunes, en laissant de côté leur souhait d'avoir affaire à des jeunes "polis" ou se prenant pour des adultes, pour au contraire admettre qu'ils peuvent communiquer de façon différente.

Certains enfants et jeunes ont également souligné des obstacles matériels persistants à un dialogue efficace entre les enfants et les jeunes d'une part et les adultes d'autre part. Il est apparu évident que les enfants et les jeunes qui sont déplacés ont besoin d'avoir un meilleur accès à des traducteurs pour pouvoir communiquer avec les responsables de leur prise en charge.

VII. Soutien des enfants et des jeunes en prise en charge de remplacement en situation de vulnérabilité



Article 2: Mêmes droits pour tous. Tous les enfants, garçons ou filles, ont ces droits, peu importe qui ils sont, où ils vivent, la langue qu'ils parlent, leur religion, ce qu'ils pensent, à quoi ils ressemblent, s'ils ont un handicap, s'ils sont riches ou pauvres, qui sont leurs parents ou leur famille et ce que ces derniers pensent ou font. Aucun enfant ne doit être traité injustement pour quelque raison que ce soit.



Article 23. Enfants en situation de handicap. Tout enfant en situation de handicap doit avoir la meilleure vie possible dans la société. Les gouvernements doivent supprimer tous les obstacles qui empêchent les enfants en situation de handicap de devenir indépendants et de participer activement à la vie de la communauté.

Les enfants et les jeunes en prise en charge de remplacement ont fréquemment indiqué avoir été victimes de discrimination.

Assurer une prise en charge de qualité, c'est aussi veiller à ce qu'aucun enfant ou jeune ne soit discriminé en raison de ses origines, de sa religion, de son handicap, de sa culture, de son ethnicité, de son sexe, de son âge, de son orientation sexuelle, de son milieu socio-économique ou de ses expériences de vie.

"Dans notre prise en charge de remplacement, personne n'est discriminé sur la base de sa religion, sa culture, de sa caste, de son milieu social, de ses origines familiales, etc. Lorsque cela se produit, l'auteur [des discriminations] est puni. Les adultes doivent informer les enfants sur leurs droits et sur les questions de maltraitance, et en cas de problème, il faut que les enfants aient les moyens d'en parler."
Jeune garçon, 15-17 ans, Népal

Les enfants et les jeunes de toutes les régions

ont souligné les difficultés spécifiques rencontrées par les personnes en situation de handicap et demandent davantage de protection et de soutien pour répondre à tous leurs besoins, y compris en matière de santé et d'éducation. Le mot d'ordre du mouvement en faveur des personnes en situation de handicap est "Si c'est pour nous, alors c'est avec nous !." Cette phrase affirme le vécu des personnes en situation de handicap et les place en experts de leur quotidien, qu'il faut consulter à chaque décision. Nous avons demandé aux jeunes de révéler s'ils étaient en situation de handicap, et comme vous pouvez le voir dans les graphiques précédents, ils l'ont fait (en tout cas pour la plupart d'entre eux). Quelque 25 % des répondants ont mentionné au moins un handicap.

Au cours de notre analyse, nous avons pu examiner les réponses des enfants et des jeunes en situation de handicap et il s'avère que l'accès à l'éducation est une thématique très importante pour ces répondants. Une jeune fille (11-14 ans) du Pérou atteinte de déficience intellectuelle a dit vouloir "plus d'éducation pour connaître ses droits." Ensuite,

les enfants et les jeunes en situation de handicap étaient particulièrement conscients du rôle de la pauvreté dans leur vie. Une jeune fille (11-14 ans) du Bangladesh atteinte de déficiences intellectuelles a déclaré: "J'ai souffert mentalement depuis que les revenus de mes parents ont baissé." Enfin, le soutien émotionnel, qu'il prenne la forme d'un suivi psychologique ou d'un adulte de confiance, a été cité comme important par beaucoup d'enfants et de jeunes en situation de handicap, de même que par des jeunes valides, mais conscients des difficultés rencontrées par les personnes en situation de handicap.

"Je voudrais que [les adultes] sachent que chaque enfant est unique et a ses propres capacités. [Les enfants] doivent être respectés et traités comme n'importe quel être humain. Ils doivent recevoir un soutien physique et émotionnel, et être écoutés."
Jeune femme, 18-25 ans, Népal

D'autres thématiques sont ressorties des répondants s'identifiant comme LGBTQ2I, ou ayant été témoins de la façon dont cette communauté est traitée. Une jeune femme (18-25 ans) du Népal a ainsi déclaré "[Pour] les jeunes LGBTQ2I, je pense qu'il faut un suivi psychologique des parents, ainsi qu'un soutien émotionnel et un suivi psychologique de l'enfant." Le suivi et le soutien psychologiques

des enfants et des jeunes, mais aussi des adultes qui les accompagnent, sont fondamentaux pour leur permettre d'exprimer leur sexualité et leur identification de genre en toute sécurité. Les enfants et les jeunes ont exprimé leur crainte d'être rejetés par leurs parents, leur famille d'accueil ou les autres responsables de leur prise en charge s'ils révélaient être LGBTQ2I: "les parents peuvent rejeter leur fille si elle est lesbienne" (jeune fille, 11-14 ans, Équateur). De la même façon, un autre répondant a déclaré: "[les adultes devraient] être davantage dans l'acceptation, car tout le monde a le droit d'être ce qu'il veut être" (jeune garçon, 15-17 ans, Venezuela). Enfin, les violences à l'encontre des personnes identifiées comme transgenres ont également été citées comme un risque, qu'il est du devoir des organisations comme des adultes de limiter.

Le genre a été cité par certains enfants et jeunes comme un exemple de droit fondamental important et une raison pour laquelle les jeunes filles et les jeunes garçons devraient pouvoir exercer leurs droits sur un pied d'égalité. La sortie de prise en charge est un événement pour lequel il y avait une différence entre les sexes. En Inde, les enfants et les jeunes attendent des adultes de leur entourage qu'ils trouvent un mari aux jeunes filles et un travail aux jeunes garçons. La plupart des répondants ne remettent pas en question ces attentes différentes.



VIII. Transition vers d'autres placements, réinsertion au sein de la famille ou sortie de prise en charge

"Il faut nous encourager et nous dire que tout se finira bien."

Jeune fille, 11-14 ans, Bulgarie

Les réflexions des enfants et des jeunes de toutes les régions démontrent que le changement de prise en charge comme la sortie de prise en charge pour entrer dans la vie adulte peuvent être des périodes stressantes. S'il y a souvent de bonnes raisons aux changements de prise en charge des enfants et des jeunes, ils n'en demeurent pas moins l'un des principaux facteurs de stress pour les personnes en prise en charge de remplacement. Les enfants et les jeunes ont souligné que ces deux types de transition, que ce soit vers un nouveau placement ou pour une sortie de prise en charge, nécessitent une assistance et un soutien particuliers.

Premièrement, le soutien émotionnel est fondamental lors de ces transitions. Les jeunes ont besoin de conseils et du soutien d'adultes compréhensifs, ils ne devraient pas faire face à cet événement seuls. Ils veulent aussi rester en contact avec leur famille biologique, et souvent également avec des travailleurs sociaux ou d'autres adultes et proches qui les connaissent et qui connaissent leur passé. Cette continuité des relations est importante aux yeux des enfants et des jeunes.

"Il faut leur expliquer les situations ou les personnes qu'ils vont rencontrer, bien leur expliquer en qui ils peuvent avoir confiance et de qui ils devraient se méfier."

Jeune femme, 18-25 ans, Népal

Ensuite, les jeunes sortant de prise en charge ont besoin d'un soutien matériel et financier. Ce point a été cité par des répondants de toutes les régions comme l'un des principaux types d'aides nécessaires lors de la sortie de prise en charge. Le soutien financier est souvent considéré comme un premier pas



© SOS Children's Villages International/Katerina Ilievska

vers l'indépendance, tout comme l'aide pour trouver un travail. Beaucoup ont demandé de l'aide pour s'orienter professionnellement ou trouver comment poursuivre leurs études. Cela démontre que les enfants et les jeunes ont conscience de l'importance de leur droit à l'éducation et que les adultes peuvent et doivent jouer un rôle dans l'exercice de ce droit. Le soutien matériel, comme l'aide dans l'obtention de documents ou le fait d'avoir une valise plutôt qu'un sac-poubelle pour transporter ses affaires, est lui aussi central pour que les enfants et les jeunes changeant de prise en charge ou sortant de prise en charge soient traités dignement.

Une des grandes différences entre les pays et régions porte sur le fait que les jeunes en Inde étaient plus nombreux à dire que les jeunes filles et les jeunes garçons avaient besoin d'une aide différente lors de la sortie de prise en charge. Les jeunes filles ont cité l'aide pour se marier comme prioritaire, tandis que les jeunes garçons citaient un besoin de formation professionnelle. Autre différence notable, dans certaines régions d'Asie et d'Afrique, il est important de fêter la sortie de prise en charge.



© Lumos/Robert Muindi

“Il faudrait organiser une fête d’adieu pour les enfants et leur donner la chance de parler de leur expérience des années écoulées, et les encourager à parler de leurs bons résultats.”

Jeune fille, 11-14 ans, Népal

“Organiser une fête de départ et donner une aide financière.”

Jeune fille, 11-14 ans, Mali

Dans l'ensemble toutefois il existe un consensus quant au fait que les organismes accueillant des enfants et des jeunes en prise en charge, ou apportant une aide à des enfants et des jeunes en prise en charge de remplacement, ont des devoirs vis-à-vis des personnes sortant de prise en charge ou changeant de prise en charge. Le soutien ne doit pas cesser brutalement lorsqu'un enfant ou un jeune atteint un âge arbitraire.

IX. Impact de la covid-19

Au moment où nous écrivons ces lignes, la crise sanitaire continue d’avoir un impact colossal sur le quotidien des enfants et des jeunes et compromet l’exercice de leurs droits fondamentaux, qui n’étaient déjà pas pleinement satisfaits avant la pandémie.

Si d’autres études mondiales ont mis en avant des impacts positifs de la pandémie de covid-19 (comme COVIDUnder19)¹¹, les répondants à cette enquête mondiale ont surtout cité des répercussions négatives. Les enfants et les jeunes en prise en charge de remplacement ont fait face et continuent de faire face à des difficultés importantes du fait des conséquences sociales, émotionnelles, économiques et physiques de la pandémie.

Lors de l’enquête mondiale et au sein des groupes de réflexion participatifs, les enfants et les jeunes ont décrit des sentiments de solitude, d’isolement, d’anxiété, d’ennui, de dépression, de colère, de tristesse et de peur du fait de la pandémie. Nombre d’enfants et de jeunes ont décrit des situations dans lesquelles les parents et responsables de prise en charge sont décédés ou tombés gravement malades à cause du virus, ce qui a eu un impact sur leur prise en charge, leur bien-être et leur sécurité. Certains ont décrit le fait d’avoir eux-mêmes été contaminés, ainsi que l’impact que cela a eu sur leur santé physique et mentale, en particulier lorsqu’ils n’avaient pas suffisamment accès à de l’aide ou à des soins de santé.

Le fait de passer davantage de temps à la maison en cas de quarantaine ou de confinement a accru le stress, les tensions, les violences et les dysfonctionnements. Les enfants et jeunes ont indiqué que ces circonstances particulières ont exacerbé les problèmes de protection, de prise en charge, de sécurité et de bien-être des enfants et des jeunes. Ces circonstances particulières ont

| 11. <https://www.tdh.ch/en/projects/covidunder19>



© Muthengi Mbuvi/Unsplash

augmenté le nombre d’enfants et de jeunes séparés de leur famille et placés en prise en charge de remplacement, et la transition n’a été rendue que plus difficile par les règles de distanciation sociale les empêchant de voir leur famille et leurs amis.

“Je ne peux pas sortir. Je ne peux pas non plus voir mes amis. J’ai peur de sortir de chez moi. Porter un masque. Se laver les mains régulièrement. Mon père et mon grand frère sont ouvriers, mais ils n’ont actuellement pas de travail. Pas de revenus. Je me fais beaucoup gronder. Je ne peux pas inviter ma grande sœur et mon beau-frère à visiter le village.”

Jeune fille, 11-14 ans, Inde

“D’abord, certains jeunes n’ont pas de cercle familial ou amical de soutien stable. L’isolation imposée par la pandémie a eu un impact fort sur la santé mentale des enfants et des jeunes qui ont un accès limité ou inexistant aux aides nécessaires. Les taux de violence domestique au Royaume-Uni ont explosé et beaucoup d’enfants et de jeunes sont coincés dans des relations ou des situations violentes. L’accès réduit aux aides et aux travailleurs sociaux a découragé certains jeunes de s’adresser à eux ou de demander de l’aide. Les professionnels prêtent souvent peu attention aux jeunes ayant vécu une prise en charge, car ils ne tiennent pas compte du fait que la situation actuelle peut faire ressurgir des traumatismes passés.”
Jeune femme, 18-25 ans, Royaume-Uni

Pour les enfants et les jeunes vivant déjà en prise en charge de remplacement, beaucoup de problèmes ont été cités concernant la protection contre la transmission du virus lui-même. Comme certains dispositifs de prise en charge de remplacement, comme les structures institutionnelles, abritent un grand nombre d’enfants, de jeunes et d’adultes sous un même toit, beaucoup ont parlé de leur quotidien dans un environnement où le risque de contamination est beaucoup plus élevé. Il ressort des données que beaucoup continuent d’être exposés à des restrictions strictes, stressantes et génératrices d’anxiété mises en place pour limiter la transmission du virus au sein de ces dispositifs. Les enfants et les jeunes ont décrit des difficultés concernant l’accès limité à des espaces sanitaires ou permettant de se laver les mains, le fait de devoir porter un masque pendant des périodes prolongées lorsqu’ils se déplacent au sein de leur foyer, ou encore les règles strictes de distanciation sociale limitant leurs interactions avec les autres enfants, jeunes et adultes responsables de leur prise en charge.

Pour ce qui est des différences régionales, il ressort clairement qu’en Europe, les enfants et les jeunes ont principalement souffert de la solitude et de l’ennui du fait de la pandémie de covid-19, tandis qu’en Afrique et en Asie, ils craignent davantage la perte de revenus

des parents (ou responsables de la prise en charge), ou le fait que leurs proches contractent le virus et que leur santé en pâtisse.

L’expérience de la covid-19 était également différente selon l’âge des enfants et des jeunes. Les enfants les plus jeunes ont davantage évoqué les perturbations scolaires et le fait de ne pas pouvoir voir leurs amis ou faire du sport. Les enfants les plus âgés et les jeunes ont davantage parlé de la façon dont la pandémie affecte la communauté dans son ensemble. Une jeune femme (18-25 ans) du Bénin l’exprime très clairement: *“Pour moi, la covid-19 nous a tous affectés en ce qu’elle nous a rappelé en une fraction de seconde que les humains ne peuvent pas tout contrôler en ce monde et que nous pouvons mourir à tout moment. Nous sommes tous vulnérables, cela n’arrive pas qu’aux autres.”*



Ci-dessus: dessin créé par Chathuni Sneha, 15 ans et du Sri Lanka, représentant leur expérience du COVID-19.

L’impact dramatique de la pandémie sur le bien-être et la santé mentale des enfants et des jeunes a été fréquemment relevé dans toutes les régions. Beaucoup ont partagé leurs inquiétudes quant à la santé et à la sécurité de leurs proches, aux difficultés d’étudier à la maison et d’obtenir les qualifications nécessaires pour poursuivre leurs études ou leur carrière, mais aussi à la gestion de la sortie de prise en charge de remplacement en une période aussi incertaine. Les enfants et les jeunes de tous les âges ont cité le fait d’avoir perdu contact avec leurs amis et de ne pas pouvoir socialiser ou jouer à l’extérieur, et d’autres ont rappelé l’impact à long terme que ces restrictions au niveau de la socialisation et du jeu auront inévitablement sur la croissance et le développement des enfants et des jeunes. De plus, les enfants et les jeunes ont fréquemment décrit la perte des marques physiques d’affection, comme les câlins, comme ayant eu un impact important sur leur bien-être et leur santé mentale, mais aussi sur leurs relations avec les responsables de la prise en charge.

“On ne peut plus se faire des câlins, montrer notre amour, on doit garder nos distances, on ne peut plus sortir avec les autres dehors et faire des activités ensemble dehors.”
Jeune garçon, 11-14 ans, Guatemala

Beaucoup d’enfants et de jeunes ont décrit les difficultés d’accès à la nourriture, à l’eau potable, aux soins de santé et aux services d’aide, souvent à la suite d’une perte de revenus de la famille. Les enfants et jeunes ont plus fréquemment expliqué avoir souffert de la faim et de la malnutrition par manque de nourriture causée par les pénuries, la fermeture des magasins et l’insécurité financière provoquée par la perte de revenus du ménage du fait des mauvaises perspectives d’emploi. C’est particulièrement vrai pour les travailleurs manuels, les personnes employées dans des entreprises n’ayant pas la structure économique ou les ressources nécessaires pour garantir les droits des travailleurs en période de crise, ou les travailleurs vivant dans des pays n’offrant pas



Ci-dessus: dessin créé par un enfant russe anonyme, représentant leur expérience du COVID-19.

d’aide ou d’aide accessible aux personnes dans l’incapacité de travailler.

Les enfants et les jeunes de toutes les régions ont décrit les répercussions importantes de la pandémie sur leur droit à une éducation de qualité. Beaucoup ont décrit les difficultés liées au fait d’avoir accès aux bons supports d’apprentissage en ligne, comme les outils numériques et Internet, du fait du passage brutal à l’éducation en ligne et à l’apprentissage à distance dans beaucoup d’écoles. Beaucoup d’enfants et de jeunes ont dit avoir décroché, pris du retard, ressenti de l’ennui et obtenu des résultats inférieurs lors de leurs études.

Si la majorité des réponses ont souligné les impacts négatifs de la pandémie, une petite minorité de répondants a également mentionné des impacts positifs. Pour certains, le fait de pouvoir passer plus de temps à la maison leur a permis de renforcer leurs relations avec les responsables de la prise en charge et de faire mieux connaissance avec eux.

Thématiques régionales

Cette infographie répertorie les grands axes revêtant une importance particulière pour les enfants et les jeunes de chaque région. Si certaines thématiques sont communes à toutes les régions, il existe également des différences importantes, dont certaines sont rarement mentionnées dans les discussions sur la prise en charge de remplacement. Cela illustre à nouveau l'importance qu'il y a à interroger directement les enfants et les jeunes sur leur expérience de la prise en charge. Les thématiques répertoriées ci-après ne sont pas pondérées en fonction du nombre de répondants, mais résumant ce qui nous a été proposé, dans la mesure du possible par ordre d'importance. Il convient de ne pas généraliser ces réponses et de ne pas les considérer comme des preuves suffisantes en soi pour chaque région.

Amérique du Nord

- Protéger les droits des LGBTQ2SI
 - Avoir son mot à dire dans l'expérience de prise en charge
 - Traiter les jeunes comme des experts de leurs propres besoins de prise en charge
 - Reconnaître les difficultés spécifiques des enfants et des jeunes autochtones
 - Se sentir soutenu dans la gestion des traumatismes passés et présents
- (Total de 10 répondants)

Amérique latine

- Avoir accès à la nourriture et aux médicaments
 - Connaître son histoire personnelle
 - Se sentir aimé par l'entourage
 - Avoir accès à une aide psychosociale
 - Être touché par les difficultés financières et la pauvreté
- (Total de 548 répondants)

Europe

- Être libre et autonome en prise en charge de remplacement
 - Avoir des relations de confiance avec les adultes
 - Avoir accès à des services de santé mentale
 - Se sentir en sécurité la nuit dans les dispositifs de prise en charge institutionnelle
 - Séparation des familles à cause d'addictions
 - Besoin de sécurité financière
- (Total de 116 répondants)

Asie

- Se sentir aimé par les responsables de la prise en charge
 - Avoir des droits, les connaître et les faire valoir
 - Pouvoir exercer librement sa religion
 - Bénéficier d'une prise en charge et d'une aide personnalisées
 - Vouloir être pris en charge comme les "propres enfants" du responsable de la prise en charge
- (Total de 373 répondants)

Océanie

- Célébrer et préserver son identité
 - Avoir accès à une aide psychologique si besoin
 - Veiller à ce que les parents reçoivent l'aide nécessaire pour éviter la séparation inutile d'enfants et de jeunes avec leur famille
 - Participer à des événements culturels permettant de garder le lien avec la famille et la culture d'origine
 - Assurer la cohérence des placements en prise en charge, éviter les changements superflus
- (Total de 3 répondants)

Afrique

- Se sentir en sécurité la nuit dans les dispositifs de prise en charge institutionnelle
 - Se sentir aimé et choyé physiquement
 - S'inquiéter de la sortie de prise en charge
 - Préserver sa langue et son identité culturelle
 - Traiter les enfants et les jeunes avec dignité et respect
- (Total de 138 répondants)

Nos idées de changement: principaux résultats et conclusions

Les enfants et les jeunes ont souligné les idées suivantes concernant les principaux axes de la prévention, de la qualité de la prise en charge de remplacement, de la sécurité de l'environnement, de la célébration et de la préservation de l'identité, du bien-être et de la santé mentale, de l'écoute et de l'implication des enfants et des jeunes, du soutien et de la non-discrimination des groupes vulnérables, de la transition et de la sortie de prise en charge, de l'impact de la covid-19 et enfin de la prise en charge de remplacement en situation d'urgence.

- Pour les familles rencontrant des difficultés sociales et économiques, prévoir un système de soutien financier et des ressources matérielles pour réduire les tensions et le stress pouvant compliquer les relations à la maison.
- Pour les enfants et les jeunes, concevoir et assurer une éducation parentale, une instruction et un soutien inclusifs pour que les parents comprennent comment mieux prendre en charge leurs enfants, respecter leurs droits, entretenir des valeurs familiales affectueuses, communiquer positivement et écouter les enfants et les jeunes.
- Veiller à ce que les parents aient accès à des services de suivi psychologique, d'aide à la santé mentale et de prise en charge ponctuelle de récupération, mener des efforts de sensibilisation et de diminution de la stigmatisation associée au fait de recevoir de l'aide et des conseils.
- Lorsque la prise en charge de remplacement est dans l'intérêt supérieur de l'enfant ou du jeune, privilégier le maintien des fratries et le maintien des enfants et des jeunes au sein de leur culture, mais aussi aider les enfants et les jeunes à entretenir des relations pleines de sens pendant les périodes de transition, ainsi qu'à maintenir un lien avec leur langue, leur culture et leur religion.
- Dispenser aux adultes des formations harmonisées sur l'écoute attentive et l'implication des enfants et des jeunes dans leur vie quotidienne et dans les décisions qui concernent leur prise en charge. Ces formations devraient impliquer les enfants et les jeunes eux-mêmes, pour que les adultes puissent apprendre sans intermédiaire ce qui les fait se sentir inclus, écoutés et valorisés.
- Tout en reconnaissant les différents obstacles à une participation significative, il faudrait veiller à ce que les enfants et les jeunes reçoivent le soutien matériel et émotionnel dont ils ont besoin pour s'exprimer. Cela inclut notamment les outils de communication et les aides à la traduction.
- Les enfants et les jeunes ont beaucoup souffert de la pandémie de covid-19, en particulier ceux qui faisaient déjà face à des inégalités et des violations préexistantes de leurs droits. Chercher activement à écouter les enfants et les jeunes parlant de leur expérience de la pandémie de covid-19 pour que les lois nationales et internationales, les politiques et les mesures de contrôle du virus et de reprise tiennent compte des droits de l'enfant.
- Impliquer les responsables de la prise en charge, les parents biologiques, les prestataires de services (comme les professeurs ou les travailleurs sociaux en charge des questions de santé mentale) et les acteurs des systèmes de prise en charge de remplacement dans des sessions régulières de formation et de sensibilisation afin de prévenir les cas de violence et de maltraitance et d'y répondre, conformément aux lignes directrices et aux principes de qualité de la prise en charge.
- Veiller à ce que les enfants et les jeunes aient accès à des espaces privés et sécurisants pour demander de l'aide et du soutien lorsqu'ils sentent que leur sécurité et leur protection sont menacées.
- Apporter une attention particulière à la protection des enfants et des jeunes en prise en charge de remplacement lors de la lutte contre la pandémie de covid-19 et la reprise après celle-ci.

- La gestion des cas des enfants et des jeunes en prise en charge de remplacement doit prévoir le suivi régulier de tous les dispositifs de prise en charge, ainsi qu'un suivi avec les enfants et les jeunes, mais aussi avec les adultes impliqués. Mettre en place des procédures claires de résolution des problèmes et de changement de prise en charge lorsque c'est nécessaire.
- Assurer l'accès à des services de suivi psychologique et de soutien en matière de santé mentale pour les enfants et les jeunes en prise en charge de remplacement, mais aussi, si nécessaire, pour les membres de leur famille. Accorder une attention particulière aux enfants et aux jeunes en période de transition, s'identifiant comme LGBTQ2I et en situation de handicap. Ces services devraient s'appuyer sur les droits de l'enfant et sur une approche holistique et socio-écologique pour traiter les problèmes à la racine et prévoir des plans personnalisés de prévention et de réponse.
- Prévoir un soutien financier, émotionnel et matériel pour les jeunes sortant de prise en charge de remplacement.
- Veiller à ce que les enfants et les jeunes en prise en charge de remplacement aient accès à des espaces de jeu inclusifs et sécurisants, des espaces extérieurs et la possibilité de passer du temps avec leurs amis, sans oublier l'impact néfaste de la pandémie actuelle sur ces expériences.
- Pour réduire les effets négatifs de la forte rotation du personnel sur la capacité des enfants et des jeunes à développer des relations, et pour préserver le bien-être et la santé mentale des responsables de la prise en charge de remplacement, assurer un soutien et une supervision constants en mettant l'accent sur le bien-être et la santé mentale.
- Proposer aux enfants et aux jeunes des façons claires d'accéder à leurs données et leur dossier personnels pendant la prise en charge et après.



- Lutter activement contre les normes culturelles stigmatisantes et discriminatoires ciblant les enfants et les jeunes en prise en charge de remplacement, se battre pour leurs droits fondamentaux et faire naître un mouvement mondial qui aime, valorise et respecte chaque enfant et chaque jeune.
- Les enfants, les jeunes et les adultes ont besoin d'une éducation et de formations inclusives fondées sur les droits de l'enfant pour mieux comprendre ces derniers, mieux les respecter et prendre les mesures qui s'imposent lorsque ces droits sont bafoués.
- Mener des actions de sensibilisation et d'éducation sur l'importance qu'il y a à célébrer et préserver l'identité de l'enfant ou du jeune pour que les enfants et les jeunes en prise en charge de remplacement puissent connaître leur culture, leur identité et leur histoire personnelle, et gardent des liens avec leur langue, leurs pratiques religieuses et leurs traditions culturelles.

Annexes

Annexe A: Éthique et sauvegarde

Le déséquilibre des rapports de force entre adultes et enfants est l'une des principales difficultés en matière d'éthique des études portant sur les jeunes.^{12, 13, 14} Dès le départ, nous avons tenu compte de l'existence systématique de ces rapports de force. Nous avons voulu cette enquête mondiale entièrement facultative, et les participants avaient la possibilité de se retirer à tout moment. L'enquête mondiale s'ouvrait sur une brève présentation de son objectif et encourageait les enfants et les jeunes à ne la remplir que s'ils le souhaitaient. Les réponses étaient anonymes, et nous n'avons collecté aucun nom ni aucune autre donnée personnellement identifiable à l'exception de l'âge et de l'emplacement.

Les enfants et les jeunes ont été invités à participer à l'enquête mondiale sur la base d'échantillonnages dirigés et en boule de neige avec l'aide d'organisations de la société civile du monde entier, qui ont partagé l'enquête mondiale avec les groupes et les membres de leur réseau.

Toute étude portant sur des enfants et des jeunes comporte des risques. Comme cette enquête porte sur des enfants et des jeunes répondant à des questions sur leur expérience de la prise en charge de remplacement, certaines questions étaient susceptibles de faire surgir des émotions négatives et/ou des réflexions sur des expériences négatives. L'enquête et les discussions du groupe de réflexion ont adopté une approche axée sur les points forts et des questions dépersonnalisées pour éviter de déclencher des traumatismes.

L'équipe de recherche a élaboré et mis en œuvre des mécanismes d'aide préventive et réactive pour les cas où les outils de collecte des données de recherche et/ou d'interaction avec d'autres aspects de l'étude susciteraient des sentiments négatifs. Par exemple, toutes les organisations de la société civile accompagnant les participants de l'ECE et de l'ECJ devaient être en mesure de fournir les coordonnées

d'un référent local vers lequel les enfants et les jeunes pourraient se tourner en cas d'inquiétudes concernant leur protection et leur bien-être. De plus, l'enquête mondiale contenait les numéros de téléphone de lignes d'assistance spécialisées dans la protection de l'enfant et des sources vers lesquelles les enfants et les jeunes pouvaient se tourner pour obtenir de l'aide. Le projet de recherche dans son ensemble respectait les politiques et procédures de sauvegarde de l'Open University,¹⁵ la politique de sauvegarde de la JDG et la politique de sauvegarde de SOS Villages d'Enfants,¹⁶ mais aussi des procédures locales de protection de l'enfant des gouvernements et des organisations de la société civile partenaires.

Toutes les recherches ont été menées conformément à la CIDE et aux bonnes pratiques en matière de recherche d'ordre éthique avec des enfants (voir ERIC - Ethical Research Involving Children¹⁷).

Protection et sécurité des données: les données brutes étaient conservées dans des fichiers verrouillés protégés par mot de passe enregistrés sur l'ordinateur d'un membre fixe de l'équipe de recherche. Les données ont été immédiatement anonymisées et partagées entre les membres de l'équipe fixe de recherche au moyen de serveurs et de fichiers protégés par mot de passe. Les données brutes seront détruites un an après leur collecte. Les données anonymisées seront conservées pour une durée maximale de 10 ans dans des fichiers protégés pour une éventuelle utilisation ultérieure dans des études ou des publications futures.

12. Alderson, P. (1995). "Will you help us with our research?" Archives of Disease in Childhood, 72(6), 541-542.

<https://doi.org/10.1136/adc.72.6.541>

13. Mayall, B. (2000). The sociology of childhood in relation to children's rights. International Journal of Children's Rights, 8, 243.

14. Morrow & Richards (1996). The ethics of social research with children: An overview 1. Children & society, 10(2), 90-105.

15. <https://help.open.ac.uk/documents/policies/ensuring-the-safety-of-children-and-vulnerable-protected-adults/files/105/safeguarding.pdf>

16. <https://www.sos-childrensvillages.org/safeguard-children>

17. <https://childethics.com/>

Annexe B: Répartition géographique par pays

Amérique latine et Caraïbes	548	Océanie	3
Argentine	22	Australie	1
Brésil	4	Nouvelle-Zélande	2
Colombie	8	Europe	116
Costa Rica	79	Autriche	1
Équateur	89	Bélarus	19
Guatemala	21	Bosnie-Herzégovine	14
Haïti	24	Bulgarie	18
Honduras	71	France	6
Mexique	3	Irlande	1
Nicaragua	9	Moldavie	11
Pérou	205	Espagne	39
Puerto Rico	1	Suède	1
Venezuela	12	Ukraine	2
Afrique	138	Royaume-Uni	4
Bénin	48	Amérique du Nord	10
Cameroun	20	Canada	9
Côte d'Ivoire	8	États-Unis	1
République démocratique du Congo	12	Asie	373
Ghana	1	Bangladesh	192
Guinée équatoriale	4	Bhoutan	1
Kenya	8	Cambodge	1
Mali	9	Inde	33
Niger	6	Népal	146
Sénégal	1		
Sierra Leone	1		
Afrique du Sud	19		
Tanzanie	1		

Annexe C: FAQ Formulaire de consentement ECE & ECJ

Équipe consultative en charge de l'étude de consultation mondiale de la JDG

Formulaire de consentement pour les enfants et les jeunes

Introduction

Nous souhaitons te faire part d'un projet de recherche et de consultation en vue de la Journée de débat général de l'ONU sur les enfants en prise en charge de remplacement.

Qui sommes-nous?

Nous sommes une équipe de chercheurs de l'IICRD, une organisation spécialisée dans les droits de l'enfant. Nous nous appelons Vanessa Currie, Kate Butler, Katie Reid et Laura Wright. Nous avons été invitées par le groupe de coordination mondiale de la JDG à travailler avec toi sur une mission d'étude et de consultation.

Pourquoi ce projet?

Nous sommes ravies de travailler avec toi pour créer un questionnaire et des outils de consultation afin d'en savoir plus sur ce que les enfants et les jeunes du monde entier attendent pour améliorer l'expérience et la situation des enfants en prise en charge de remplacement. Les leçons que nous en tirerons seront compilées dans un rapport et partagées au cours de la journée de débat général des nations unies.

Quel est l'intérêt de participer à ce projet?

- En apprendre plus sur les études sur les enfants et les jeunes
- Découvrir ce que nous souhaitons apprendre des enfants et des jeunes
- Cocréer un questionnaire de recherche et les questions du groupe de discussion en vue de la consultation mondiale de la JDG auprès des enfants et des jeunes du monde entier
- Passer du temps avec les conseillers de l'enquête (et avec nous, les chercheurs), et découvrir de nouveaux outils et activités créatives

- Analyser des données pour identifier les principales thématiques émergentes de la consultation mondiale de la JDG

- Donner ton avis et tes idées au cours des sessions du groupe de discussion afin d'explorer les thématiques

- Recevoir un certificat de participation à l'équipe consultative en charge de l'étude

Combien de temps cela prendra-t-il?

Nous t'inviterons à participer à trois réunions d'une heure et à réaliser des tâches entre les réunions entre fin février et juillet 2021.

Quels sont les avantages et les inconvénients à participer au projet?

Ce que nous apprendrons de toi et des autres enfants et jeunes au cours du projet servira à créer des outils de consultation et à élaborer des recommandations pour améliorer la situation des enfants en prise en charge de remplacement. Nous espérons que les réunions et les activités de consultation seront amusantes et créatives pour toi et tes amis. Si cela ne te plaît pas, tu pourras te retirer à tout moment. Tu as le choix. Si tu participes, nous te remercierons en te donnant un certificat de participation de l'Open University et de l'Institut international des droits et du développement de l'enfant.

Si je dis oui au projet, est-ce que je devrai répondre à toutes les questions?

Si nous posons des questions auxquelles tu ne veux pas répondre, dis-le-nous ou ne réponds pas, tout simplement. Si nous demandons de faire des choses que tu ne veux pas faire, dis-le-nous. Tu as le droit de dire non et de décider à tout moment de ne pas participer. Si tu veux que nous supprimions tes réponses précédentes, nous pourrions le faire si ce n'est pas une réponse commune avec d'autres enfants ou jeunes.

Qui saura que j'ai participé à l'équipe consultative?

Ce que tu diras et tout ce que nous écrirons à ton sujet ne sera pas associé à ton nom, donc personne ne saura que ce sont tes réponses ou ce que tu as fait. Par contre, si tu participes à des activités de groupe avec d'autres membres de l'équipe consultative pour les jeunes, les autres membres sauront que tu as participé. Toutes les informations que nous possédons sur toi seront conservées à un endroit fermé à clé ou protégé par mot de passe et ne pourront être vues que par les autres chercheurs.

Personne d'autre ne pourra voir tes réponses ni les autres informations te concernant. Tes profs, tes parents et les membres de ta communauté ne verront jamais tes réponses ou les informations que nous avons notées sur toi. Si tu veux dire à d'autres gens que tu as participé, tu le peux. Tu as le choix. Pour te protéger, ton nom ne sera pas cité dans les rapports de recherche.

Protection en ligne

Nous travaillerons sur Internet. Nous utiliserons des salles Zoom sécurisées accessibles uniquement par les personnes autorisées. Les adultes qui accompagneront l'atelier dans [préciser le pays] s'assureront que c'est un espace de participation sécurisé. Si tu t'inquiètes pour ta sécurité pendant l'appel (par exemple, si tu as peur de donner des informations depuis ta maison/résidence), nous te conseillons de ne pas participer ou de trouver un autre espace sécurisant auprès de personnes de confiance au sein de ta communauté. Nous créerons un Accord communautaire au début de notre activité pour que tout le monde se sente content, en sécurité et soutenu pendant le projet. De plus, tout le monde saura à qui il peut s'adresser pour avoir de l'aide supplémentaire s'il se sent malheureux ou mal à l'aise.

Est-ce que je suis obligé de dire oui?

NON! Tu n'es pas obligé de faire partie de l'équipe consultative en charge de l'étude. Tu as le choix! Cela ne fâchera personne si tu refuses. Et n'oublie pas que si tu décides de participer au projet, mais que tu changes d'avis ensuite, tu pourras simplement nous dire que tu ne veux plus participer au projet.

Questions?

Tu pourras poser des questions à tout moment. Tu pourras les poser maintenant ou plus tard. Tu pourras nous parler ou à n'importe qui d'autre pendant toute la durée du projet. Tu pourras nous contacter par e-mail à l'adresse: laura.wright@iicrd.org or john.oates@open.ac.uk Nous avons hâte de pouvoir travailler avec toi et d'apprendre auprès de toi!

Amicalement,

Kate Butler, Vanessa Currie, Katie Reid, Laura Wright

Remarque: tous les formulaires de consentement seront passés en revue en partenariat avec l'organisation locale partenaire et seront adaptés en fonction du contexte local ou de la culture, du niveau d'alphabetisation et de la langue (tout en respectant le protocole d'éthique). En outre, des schémas/coordonnées des référents psychosociaux et des référents en matière de protection de l'enfant devront être communiqués aux participants par l'organisation locale avant les activités. Toutes les organisations locales mettront en place des systèmes de soutien pour réagir aux éventuels problèmes pour la sauvegarde de l'enfant.

Annexe D: Formulaire de consentement pour les enfants et les jeunes

Formulaire de consentement pour les enfants et les jeunes¹⁸

- Je comprends à quoi sert l'équipe consultative en charge de l'étude sur les enfants et les jeunes
- Je comprends mon rôle au sein de l'équipe consultative en charge de l'étude sur les enfants et les jeunes et je sais le temps que cela prendra
- J'ai eu la possibilité de poser des questions sur mon implication
- Je sais que je peux refuser de participer et arrêter de participer à tout moment
- J'accepte l'enregistrement des appels Zoom (vocaux) qui pourront être utilisés de façon confidentielle par les chercheurs
- J'accepte l'enregistrement des appels Zoom (vidéo) qui pourront être utilisés de façon confidentielle par les chercheurs
- J'accepte de participer à ce projet

Si tu veux participer à ce projet, signe et ajoute ton nom en majuscules ci-dessous, et demande à ton parent ou tuteur de signer et d'ajouter son nom en majuscules. Tu pourras participer à l'étude même si tu ne souhaites pas être pris en photo, enregistré ou filmé.

Ton nom (en majuscules)	
Ta signature :	Date:
Nom du responsable de ta prise en charge (ex. responsable/tuteur/parent):	
Numéro de téléphone :	Email:
Signature du responsable de ta prise en charge (ex. responsable/tuteur/parent):	Date:

18. Il s'agit d'une traduction du formulaire de consentement original utilisé lors de la demande de contrôle éthique adressée à l'Open University. Il n'a pas été utilisé au final par tous les participants à l'enquête mondiale.

Annexe E: Original de l'enquête mondiale

Questionnaire (version pour les 5-10 ans)

Bienvenue ! Avant de commencer, nous voulons vous parler du questionnaire, et nous assurer que vous êtes bien d'accord d'y participer. Les questionnaires doivent être remplis avant le 30 mai 2021.

Pour les adultes qui aident les enfants et les jeunes à remplir le questionnaire, merci de lire le Guide du facilitateur qui l'accompagne.

Ce questionnaire vise à recueillir les opinions et les idées des enfants et des jeunes sur leurs droits et leur expérience de la protection de remplacement. Il a été élaboré par des chercheurs de l'Institut international pour les droits de l'enfant et le développement (IICRD) – une organisation de défense des droits de l'enfant – en collaboration avec des enfants et des jeunes personnes. Les résultats seront écrits dans un rapport et communiqués au Comité des droits de l'enfant (CDE) des Nations Unies pour la Journée de débat général (JDG), qui aura lieu en septembre 2021.

Vous n'êtes pas obligés de participer. Personne ne vous en voudra si vous ne souhaitez pas participer. Si vous participez et qu'il y a une question à laquelle vous ne voulez pas répondre, veuillez simplement ne pas y répondre. Il faut entre 20 et 40 minutes pour remplir le questionnaire.

Les informations recueillies dans le questionnaire seront collectées dans le questionnaire de manière

anonyme, c'est-à-dire qu'aucun nom ou aucune information personnelle n'y apparaîtra. Changemakers for Children, la plateforme qui héberge ce questionnaire et qui est exploitée par Family for Every Child [responsable du traitement des données], utilise un logiciel Open Social. Les données seront stockées sur Amazon Web Services dans l'Union européenne. Les données sont cryptées au repos et avec le protocole SSL (Secure Socket Layer). Les données sont sauvegardées sur un autre site, et cryptées. Open Social a un accès (potentiel) aux données si des problèmes surviennent, ainsi que des personnes représentant Family for Every Child, organisation qui gère la plateforme Changemakers. Les données que vous fournissez seront partagées avec l'IICRD afin de rédiger un rapport qui sera ensuite communiqué au Comité des droits de l'enfant (CDE) des Nations Unies.

Pour toute question sur le questionnaire, merci de contacter: Emmanuel.sherwin@hopeandhomes.org or lopa.bhattacharjee@familyforeverychild.org

Si vous êtes inquiet ou vous avez besoin d'aide de quelque manière que ce soit, vous pouvez trouver une ligne d'assistance téléphonique pour les enfants dans votre pays sur ce lien: <https://www.childhelplineinternational.org/child-helplines/child-helpline-network/>

Déclaration de consentement¹⁹

Le consentement, c'est lorsque les participants ont obtenu des informations sur la recherche, et qu'ils ont l'occasion de poser des questions. Ils sont aussi informés qu'ils peuvent retirer leur participation à tout moment.

Merci de cocher la case si vous êtes d'accord avec l'énoncé suivant :

- J'accepte de participer à ce questionnaire et je comprends son contenu et comment mes réponses seront utilisées. Je sais que je ne suis pas obligé(e) d'y participer et que je peux arrêter à tout moment.
- J'ai demandé à mon père/ma mère, mon tuteur/ma tutrice, ou mon accompagnant s'ils sont d'accord pour que je participe au questionnaire et ils m'ont donné leur accord. [Obligatoire pour les 5-18 ans]



19. Veuillez noter : Ce projet a été approuvé par le Comité d'éthique sur la recherche humaine de l'Université ouverte (Open University).

Définitions

Les droits sont des choses que chaque enfant, jeune ou adulte devrait pouvoir avoir, faire, ou dont ils devraient pouvoir profiter. Les enfants (toute personne de moins de 18 ans) ont des droits supplémentaires tels que définis dans la Convention des Nations Unies relative

aux droits de l'enfant – ou Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) pour reconnaître la protection et l'autonomisation dont ils ont besoin pour exercer leurs droits de manière équitable.

La Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant (CIDE):

Les droits de l'enfant sont inscrits dans la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant (CIDE). La Convention existe depuis 30 ans et c'est le traité international le plus signé au monde. La CIDE comprend 54 articles qui couvrent tous les aspects de la vie d'un enfant et établissent les droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels auxquels tous les enfants, partout, peuvent prétendre. Elle explique également comment les adultes et les gouvernements doivent travailler ensemble pour garantir que tous les enfants puissent jouir de tous leurs droits. Chaque enfant a des droits, quels que soient son origine ethnique, son sexe, sa religion, sa langue, ses capacités ou tout autre statut. Vous trouverez des informations sur la CIDE [ici](#).

La CIDE existe depuis 30 ans et c'est le traité international le plus signé au monde. Nous utiliserons les informations que vous partagerez avec nous dans un rapport pour la Journée de débat général (JDG) sur

les droits de l'enfant et la protection de remplacement organisée par le Comité des droits de l'enfant des Nations Unies.

Journée de débat général (JDG) sur les droits de l'enfant et la protection de remplacement organisée par le Comité des droits de l'enfant des Nations Unies:

Le Comité des droits de l'enfant est un groupe de 18 experts qui vérifient si les gouvernements partout dans le monde garantissent que les enfants et les jeunes jouissent de leurs droits. Le Comité des droits de l'enfant des Nations Unies organise des Journées de débat général (JDG) pour mieux comprendre ce que veut dire la CIDE pour les enfants et leurs droits, en se concentrant sur des articles ou thèmes spécifiques. En septembre 2021, le Comité animera la prochaine JDG sur 'les enfants en protection de remplacement'.

On parle de protection de remplacement lorsque les enfants et jeunes personnes ne vivent pas avec leurs parents et sont pris en charge par des proches ou d'autres adultes qui ne sont pas des membres de leur famille.

Les enfants, jeunes, et experts partout dans le monde sont invités à partager avec le Comité leur expérience de la protection de remplacement ou d'autres systèmes de protection de l'enfance. De cette façon, nous pouvons améliorer le soutien des gouvernements pour que chaque enfant et jeune personne bénéficie de l'attention et la protection dont il a besoin.

Nous vous invitons à partager vos idées sur ce qui fonctionne bien (ou pas) pour aider les enfants et les jeunes à avoir des expériences positives de la protection de remplacement, ou à bien vivre avec leurs parents pour qu'ils n'aient pas besoin de protection de remplacement.

1ère partie : information vous concernant

Merci de répondre aux questions à choix multiples suivantes pour nous permettre d'en savoir un peu plus sur vous. Rappelez-vous que notre nom et vos coordonnées ne seront pas collectés, donc tout ce que vous partagez est anonyme.

1. Quel âge avez-vous? Merci de choisir une réponse.

5-10 11-14 15-17 18-25

2. Quel est votre sexe? Merci de choisir une réponse.

Masculin Féminin Préfère ne pas le dire Préfère utiliser mon propre terme (merci d'écrire votre réponse)

3. Dans quel pays vivez-vous?**4. Parmi les situations de prise en charge suivantes, quelles sont celles que vous avez déjà vécues?**

Merci de choisir toutes celles qui s'appliquent à vous.

- Vivre avec un proche qui n'est pas votre père/mère (par exemple, grand parents, tantes, frères/sœurs, quelqu'un de votre entourage (quartier/village...))
- Placement dans une famille d'accueil (prise en charge temporaire ou permanente dans un foyer qui n'est pas la famille ou les proches de l'enfant)
- Prise en charge résidentielle (situation de vie temporaire ou permanente en groupe ou en institution)
- Vivre dans un foyer indépendant sous la supervision régulière d'un adulte
- Recevoir du soutien pour vivre avec vos parents
- Préfère utiliser mes propres mots (merci d'écrire votre réponse)

5. Considérez-vous que vous avez un handicap? Si oui, pouvez-vous nous en dire plus?

Veuillez noter que cette question doit être remplie par un adulte de soutien

- Personne aveugle ou malvoyante
- Personne sourde ou malentendante
- Personne sourde et aveugle

- Personne ayant une déficience intellectuelle
- Personne ayant un handicap psychosocial (santé mentale)
- Personne ayant un handicap physique
- Je n'ai pas envie de dire
- Autre (merci d'écrire votre réponse)

2ème partie : expériences de situations de protection de remplacement pour les enfants et les jeunes dans votre environnement local

Merci de répondre aux questions suivantes en vous basant sur votre propre expérience et/ou ce que vous savez de l'expérience d'autres enfants et jeunes personnes pris en charge dans votre environnement local – qui peut être votre ville ou village.

Certaines de ces questions comprennent des informations complémentaires, dans des cases grisées.

6. À quoi ressemble une prise en charge où les enfants sont bien encadrés par les adultes avec lesquels ils vivent?

• **Article 6 de la CIDE.** Chaque enfant a le droit de vivre. Les gouvernements doivent s'assurer que les enfants survivent et s'épanouissent le mieux possible.

7. La pandémie de COVID-19 a eu un impact sur les enfants/jeunes et les familles partout dans le monde. De quelle façon pensez-vous que la pandémie de COVID-19 a impacté les familles et comment a-t-elle affecté les enfants et les jeunes en protection de remplacement?

8. Comment pouvons-nous aider les familles à rester ensemble, pour que les enfants et les jeunes n'aient pas besoin d'être pris en charge en protection de remplacement?

9. À partir de votre expérience, quel type de soutien devrait-on donner aux enfants/jeunes personnes et leurs familles qui sont confrontés à de plus grandes difficultés pour rester ensemble?

- **Protection de remplacement:** On parle de protection de remplacement lorsque les enfants et jeunes personnes ne vivent pas avec leurs parents et sont pris en charge par des proches ou d'autres adultes qui ne sont pas des membres de leur famille.

- **Article 7 de la CIDE :** Lorsqu'ils naissent, les enfants doivent être enregistrés et recevoir un nom officiellement reconnu par le gouvernement de leur pays. Les enfants doivent avoir une nationalité (appartenir à un pays). Autant que possible, les enfants doivent connaître leurs parents et être élevés par eux.

- **Article 9 de la CIDE :** Les enfants ne doivent pas être séparés de leurs parents sauf si ceux-ci ne les élèvent pas correctement. C'est le cas lorsqu'un parent fait du mal à un enfant ou ne s'occupe pas de lui. Les enfants dont les parents ne vivent pas ensemble doivent pouvoir rester en contact avec leurs deux parents, sauf si cela leur fait du mal.

- **Article 20 de la CIDE :** Tout enfant qui ne peut pas être élevé par sa propre famille a le droit d'être élevé correctement par des personnes qui respectent sa religion, sa culture, sa langue et tout autre aspect de sa vie.

- **Article 2 de la CIDE :** Tous les enfants, garçons ou filles, ont ces droits, peu importe qui ils sont, où ils vivent, la langue qu'ils parlent, leur religion, ce qu'ils pensent, à quoi ils ressemblent, s'ils ont un handicap, s'ils sont riches ou pauvres, qui sont leurs parents ou leur famille et ce que ces derniers pensent ou font. Aucun enfant ne doit être traité injustement pour quelque raison que ce soit.

- Certains enfants peuvent être confrontés à de plus grandes difficultés pour rester dans leur famille, par exemple, les enfants ayant un handicap, enfants migrants, enfants qui vivent des situations de guerre ou de catastrophes naturelles, enfants qui s'identifient comme LGBTQ2S+, issus de minorité ethnique ou indigènes.

10. À partir de votre expérience, quel type de soutien devrait-on donner aux enfants/jeunes personnes qui peuvent être confrontés à de plus grandes difficultés en protection de remplacement?

11. À quoi ressemblent de bonnes mesures de protection de remplacement? Que peuvent faire les adultes pour garantir que les enfants sont bien pris en charge en protection de remplacement?

12. Que peuvent faire les adultes pour garantir que les enfants et les jeunes sont à l'abri des abus lorsqu'ils sont en protection de remplacement?

- **Protection de remplacement** voir Q8
- **Article 2 de la CIDE** voir Q9
- Certains enfants peuvent être confrontés à de plus grandes difficultés pour rester dans leur famille, par exemple, les enfants ayant un handicap, enfants migrants, enfants qui vivent des situations de guerre ou de catastrophes naturelles, enfants qui s'identifient comme LGBTQ2S+, issus de minorité ethnique ou indigènes.

- **Protection de remplacement** voir Q8

- **Protection de remplacement** voir Q8
- **Article 19 de la CIDE :** Les gouvernements doivent protéger les enfants contre la violence, les mauvais traitements et le manque de soins et d'attention de la part de toutes les personnes qui s'occupent d'eux.

13. Quels conseils donneriez-vous aux adultes qui aident les enfants et jeunes en protection de remplacement sur leurs besoins?

- **Protection de remplacement** voir Q8
- **Article 12 de la CIDE** : Les enfants ont le droit de donner librement leur avis sur les questions qui les concernent. Les adultes doivent les écouter avec attention et les prendre au sérieux.

14. Comment les adultes peuvent-ils aider les enfants et jeunes personnes à savoir ou découvrir d'où ils viennent, leur culture, langue ou d'autres aspects de leur identité, surtout s'ils vivent en protection de remplacement?

- **Protection de remplacement** voir Q8
- **Article 8 de la CIDE** : Les enfants ont le droit d'avoir leur propre identité, c'est-à-dire un document officiel disant qui ils sont et précisant leur nom, leur nationalité et leurs relations familiales. Personne ne doit leur enlever cette identité. Cependant, si cela arrive, les gouvernements doivent les aider à la retrouver rapidement.

15. Que peuvent faire les adultes pour aider les enfants et les jeunes lorsqu'ils changent de placement en protection de remplacement?

16. Que peuvent faire les adultes pour aider les enfants et les jeunes lorsqu'ils quittent la protection de remplacement?

- **Quitter la protection de remplacement** Les enfants et les jeunes quittent la protection de remplacement à différents âges et pour des raisons différentes. Certains retournent dans leur famille, d'autres vont vers des structures de vie autonomes avec supervision, et d'autres ne peuvent plus compter sur un soutien du gouvernement à partir d'un certain âge.

Merci d'avoir participé à ce questionnaire. Si vous avez d'autres choses que vous voulez partager pour la JDG sur les Enfants en protection de remplacement, merci de consulter les informations suivantes du Comité des droits de l'enfant des Nations Unies :

En plus de ce questionnaire qui s'adresse aux enfants et aux jeunes, les enfants et les adultes sont également invités à envoyer des contributions personnelles directement au Comité à l'adresse crc@ohchr.org les réponses seront publiées sur le site de la JDG 2021.

*Les enfants peuvent aussi utiliser d'autres formats pour envoyer leurs réponses, comme des enregistrements audio et vidéo. Les réponses écrites peuvent être en anglais, français et espagnol, les trois langues officielles du Comité, et sous format numérique uniquement. La limite en nombre de mots est **2500 mots**. Merci de bien vouloir noter que **la date limite pour toutes les réponses envoyées est le 14 juin 2021**.*

Veillez noter que cette version téléchargeable et imprimable du questionnaire a été créée pour aider les enfants et les jeunes à préparer leurs réponses hors ligne.

Une fois que vous avez préparé vos réponses, elles ne doivent pas être envoyées par e-mail mais doivent être saisies dans le questionnaire à ce lien:

<https://changemakersforchildren.community/form/dgd-on-alternative-care-french>

Toutes les pages doivent ensuite être détruites, conformément au Guide de facilitation (<https://changemakersforchildren.community/basic-page/consultation-internationale-guide-du-facilitateur>).

Si vous rencontrez des difficultés pour remplir le formulaire en ligne, en particulier si elles sont liées à l'accessibilité, veuillez contacter Emmanuel.sherwin@hopeandhomes.org or lopa.bhattacharjee@familyforeverychild.org

Journée de débat général sur les droits de l'enfant et la protection de remplacement : Questionnaire version pour les 11-25 ans

Bienvenue ! Avant de commencer, nous voulons vous parler du questionnaire, et nous assurer que vous êtes bien d'accord d'y participer. Les questionnaires doivent être remplis avant le 30 mai 2021.

Pour les adultes qui aident les enfants et les jeunes à remplir le questionnaire, merci de lire le Guide du facilitateur qui l'accompagne.

Ce questionnaire vise à recueillir les opinions et les idées des enfants et des jeunes sur leurs droits et leur expérience de la protection de remplacement. Il a été élaboré par des chercheurs de l'Institut international pour les droits de l'enfant et le développement (IICRD) – une organisation de défense des droits de l'enfant – en collaboration avec des enfants et des jeunes personnes. Les résultats seront écrits dans un rapport et communiqués au Comité des droits de l'enfant (CDE) des Nations Unies pour la Journée de débat général (JDG), qui aura lieu en septembre 2021.

Vous n'êtes pas obligés de participer. Personne ne vous en voudra si vous ne souhaitez pas participer. Si vous participez et qu'il y a une question à laquelle vous ne voulez pas répondre, veuillez simplement ne pas y répondre. Il faut entre 20 et 40 minutes pour remplir le questionnaire.

Les informations recueillies dans le questionnaire seront collectées dans le questionnaire de manière

anonyme, c'est-à-dire qu'aucun nom ou aucune information personnelle n'y apparaîtra. Changemakers for Children, la plateforme qui héberge ce questionnaire et qui est exploitée par Family for Every Child [responsable du traitement des données], utilise un logiciel Open Social. Les données seront stockées sur Amazon Web Services dans l'Union européenne. Les données sont cryptées au repos et avec le protocole SSL (Secure Socket Layer). Les données sont sauvegardées sur un autre site, et cryptées. Open Social a un accès (potentiel) aux données si des problèmes surviennent, ainsi que des personnes représentant Family for Every Child, organisation qui gère la plateforme Changemakers. Les données que vous fournissez seront partagées avec l'IICRD afin de rédiger un rapport qui sera ensuite communiqué au Comité des droits de l'enfant (CDE) des Nations Unies.

Pour toute question sur le questionnaire, merci de contacter:

Emmanuel.sherwin@hopeandhomes.org or lopa.bhattacharjee@familyforeverychild.org

Si vous êtes inquiet ou vous avez besoin d'aide de quelque manière que ce soit, vous pouvez trouver une ligne d'assistance téléphonique pour les enfants dans votre pays sur ce lien:

<https://www.childhelplineinternational.org/child-helplines/child-helpline-network/>

Déclaration de consentement²⁰

Le consentement, c'est lorsque les participants ont obtenu des informations sur la recherche, et qu'ils ont l'occasion de poser des questions. Ils sont aussi informés qu'ils peuvent retirer leur participation à tout moment.

Merci de cocher la case si vous êtes d'accord avec l'énoncé suivant :

J'accepte de participer à ce questionnaire et je comprends son contenu et comment mes réponses seront utilisées. Je sais que je ne suis pas obligé(e) d'y participer et que je peux arrêter à tout moment.

J'ai demandé à mon père/ma mère, mon tuteur/ma tutrice, ou mon accompagnant s'ils sont d'accord pour que je participe au questionnaire et ils m'ont donné leur accord. [Obligatoire pour les 5-18 ans]



20. Veuillez noter : Ce projet a été approuvé par le Comité d'éthique sur la recherche humaine de l'Université ouverte (Open University)

Définitions

Les droits sont des choses que chaque enfant, jeune ou adulte devrait pouvoir avoir, faire, ou dont ils devraient pouvoir profiter. Les enfants (toute personne de moins de 18 ans) ont des droits supplémentaires tels que définis dans la Convention des Nations Unies relative

aux droits de l'enfant – ou Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) pour reconnaître la protection et l'autonomisation dont ils ont besoin pour exercer leurs droits de manière équitable.

La Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant (CIDE) :

Les droits de l'enfant sont inscrits dans la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant (CIDE). La Convention existe depuis 30 ans et c'est le traité international le plus signé au monde. La CIDE comprend 54 articles qui couvrent tous les aspects de la vie d'un enfant et établissent les droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels auxquels tous les enfants, partout, peuvent prétendre. Elle explique également comment les adultes et les gouvernements doivent travailler ensemble pour garantir que tous les enfants puissent jouir de tous leurs droits. Chaque enfant a des droits, quels que soient son origine ethnique, son sexe, sa religion, sa langue, ses capacités ou tout autre statut. Vous trouverez des informations sur la CIDE ici <https://www.ohchr.org/EN/HRBodies/CRC/Pages/InformationForChildren.aspx>

La CIDE existe depuis 30 ans et c'est le traité international le plus signé au monde. Nous utiliserons les informations que vous partagerez avec nous dans un rapport pour la Journée de débat général (JDG) sur

les droits de l'enfant et la protection de remplacement organisée par le Comité des droits de l'enfant des Nations Unies.

Journée de débat général (JDG) sur les droits de l'enfant et la protection de remplacement organisée par le Comité des droits de l'enfant des Nations Unies:

Le Comité des droits de l'enfant est un groupe de 18 experts qui vérifient si les gouvernements partout dans le monde garantissent que les enfants et les jeunes jouissent de leurs droits. Le Comité des droits de l'enfant des Nations Unies organise des Journées de débat général (JDG) pour mieux comprendre ce que veut dire la CIDE pour les enfants et leurs droits, en se concentrant sur des articles ou thèmes spécifiques. En septembre 2021, le Comité animera la prochaine JDG sur 'les enfants en protection de remplacement'.

On parle de protection de remplacement lorsque les enfants et jeunes personnes ne vivent pas avec leurs parents et sont pris en charge par des proches ou d'autres adultes qui ne sont pas des membres de leur famille.

Les enfants, jeunes, et experts partout dans le monde sont invités à partager avec le Comité leur expérience de la protection de remplacement ou d'autres systèmes de protection de l'enfance. De cette façon, nous pouvons améliorer le soutien des gouvernements pour que chaque enfant et jeune personne bénéficie de l'attention et la protection dont il a besoin.

Nous vous invitons à partager vos idées sur ce qui fonctionne bien (ou pas) pour aider les enfants et les jeunes à avoir des expériences positives de la protection de remplacement, ou à bien vivre avec leurs parents pour qu'ils n'aient pas besoin de protection de remplacement.

1ère partie : information vous concernant

Merci de répondre aux questions à choix multiples suivantes pour nous permettre d'en savoir un peu plus sur vous. Rappelez-vous que notre nom et vos coordonnées ne seront pas collectés, donc tout ce que vous partagez est anonyme.

1. Quel âge avez-vous? Merci de choisir une réponse.

5-10 11-14 15-17 18-25

2. Quel est votre sexe? Merci de choisir une réponse.

Masculin Féminin Préfère ne pas le dire Préfère utiliser mon propre terme (merci d'écrire votre réponse)

3. Dans quel pays vivez-vous?

4. Parmi les situations de prise en charge suivantes, quelles sont celles que vous avez déjà vécues?

Merci de choisir toutes celles qui s'appliquent à vous.

- Vivre avec un proche qui n'est pas votre père/mère (par exemple, grand parents, tantes, frères/sœurs, quelqu'un de votre entourage (quartier/village...))
- Placement dans une famille d'accueil (prise en charge temporaire ou permanente dans un foyer qui n'est pas la famille ou les proches de l'enfant)
- Prise en charge résidentielle (situation de vie temporaire ou permanente en groupe ou en institution)
- Vivre dans un foyer indépendant sous la supervision régulière d'un adulte
- Recevoir du soutien pour vivre avec vos parents
- Préfère utiliser mes propres mots (merci d'écrire votre réponse)

5. Considérez-vous que vous avez un handicap? Si oui, pouvez-vous nous en dire plus?

Veillez noter que cette question doit être remplie par un adulte de soutien

- Personne aveugle ou malvoyante
- Personne sourde ou malentendante
- Personne sourde et aveugle

- Personne ayant une déficience intellectuelle
- Personne ayant un handicap psychosocial (santé mentale)
- Personne ayant un handicap physique
- Je n'ai pas envie de dire
- Autre (merci d'écrire votre réponse)

2ème partie : expériences de situations de protection de remplacement pour les enfants et les jeunes dans votre environnement local

Merci de répondre aux questions suivantes en vous basant sur votre propre expérience et/ou ce que vous savez de l'expérience d'autres enfants et jeunes personnes pris en charge dans votre environnement local – qui peut être votre ville ou village.

Certaines de ces questions comprennent des informations complémentaires, dans des cases grisées.

6. Tout enfant a le droit de grandir et se développer dans les meilleures conditions possibles. Comment les enfants peuvent-ils être bien pris en charge par des adultes?

• **Article 6 de la CIDE.** Chaque enfant a le droit de vivre. Les gouvernements doivent s'assurer que les enfants survivent et s'épanouissent le mieux possible.

7. La pandémie de COVID-19 a eu un impact sur les enfants/jeunes et les familles partout dans le monde. De quelle façon pensez-vous que la pandémie de COVID-19 a impacté les familles et comment a-t-elle affecté les enfants et les jeunes en protection de remplacement?

8. Quel type de soutien doit être fourni pour que les familles restent unies, pour que tous les enfants puissent grandir dans leur famille et n'aient pas besoin d'être pris en charge en protection de remplacement?

9. Connaissez-vous ou avez-vous l'expérience de l'une de ces situations ou d'autres qui peuvent rendre plus difficile le maintien des enfants dans leur famille? Si oui, quels services et soutien les familles et enfants doivent-ils recevoir pour qu'ils puissent rester ensemble?

• **Protection de remplacement:** On parle de protection de remplacement lorsque les enfants et jeunes personnes ne vivent pas avec leurs parents et sont pris en charge par des proches ou d'autres adultes qui ne sont pas des membres de leur famille.

• **Article 7 de la CIDE :** Lorsqu'ils naissent, les enfants doivent être enregistrés et recevoir un nom officiellement reconnu par le gouvernement de leur pays. Les enfants doivent avoir une nationalité (appartenir à un pays). Autant que possible, les enfants doivent connaître leurs parents et être élevés par eux.

• **Article 9 de la CIDE :** Les enfants ne doivent pas être séparés de leurs parents sauf si ceux-ci ne les élèvent pas correctement. C'est le cas lorsqu'un parent fait du mal à un enfant ou ne s'occupe pas de lui. Les enfants dont les parents ne vivent pas ensemble doivent pouvoir rester en contact avec leurs deux parents, sauf si cela leur fait du mal.

• **Article 20 de la CIDE :** Tout enfant qui ne peut pas être élevé par sa propre famille a le droit d'être élevé correctement par des personnes qui respectent sa religion, sa culture, sa langue et tout autre aspect de sa vie.

• **Article 2 de la CIDE :** Tous les enfants, garçons ou filles, ont ces droits, peu importe qui ils sont, où ils vivent, la langue qu'ils parlent, leur religion, ce qu'ils pensent, à quoi ils ressemblent, s'ils ont un handicap, s'ils sont riches ou pauvres, qui sont leurs parents ou leur famille et ce que ces derniers pensent ou font. Aucun enfant ne doit être traité injustement pour quelque raison que ce soit.

• Certains enfants peuvent être confrontés à de plus grandes difficultés pour rester dans leur famille, par exemple, les enfants ayant un handicap, enfants migrants, enfants qui vivent des situations de guerre ou de catastrophes naturelles, enfants qui s'identifient comme LGBTQ2S+, issus de minorité ethnique ou indigènes.

10. Connaissez-vous ou avez-vous l'expérience de situations comme celles-ci? Si oui, quels sont les services et le soutien à fournir aux enfants et aux jeunes pour qu'ils puissent bénéficier de l'égalité des droits lorsqu'ils sont en protection de remplacement?

- **Protection de remplacement** voir Q8
- **Article 2 de la CIDE** voir Q9
- Certains enfants peuvent être confrontés à de plus grandes difficultés pour rester dans leur famille, par exemple, les enfants ayant un handicap, enfants migrants, enfants qui vivent des situations de guerre ou de catastrophes naturelles, enfants qui s'identifient comme LGBTQ2S+, issus de minorité ethnique ou indigènes.

11. À quoi ressemblent de bonnes mesures de protection de remplacement? Que peuvent faire les adultes pour garantir que les enfants sont bien pris en charge en protection de remplacement?

- **Protection de remplacement** voir Q8

12. Les enfants et jeunes personnes devraient se sentir en sécurité lorsqu'ils sont en protection de remplacement. Que peuvent faire les adultes pour garantir que les enfants et les jeunes sont à l'abri des abus lorsqu'ils sont en protection de remplacement?

- **Protection de remplacement** voir Q8
- **Article 19 de la CIDE** : Les gouvernements doivent protéger les enfants contre la violence, les mauvais traitements et le manque de soins et d'attention de la part de toutes les personnes qui s'occupent d'eux.

13. Les enfants et les jeunes personnes en protection de remplacement devraient être soutenus par des adultes qui les écoutent, qui les prennent au sérieux dans les décisions liées à leur placement en protection de remplacement et dans tous les domaines de leur vie quotidienne. Si vous pouviez donner des conseils aux adultes qui soutiennent des enfants et des jeunes bénéficiant d'une protection de remplacement, qu'aimeriez-vous leur dire?

- **Protection de remplacement** voir Q8
- **Article 12 de la CIDE** : Les enfants ont le droit de donner librement leur avis sur les questions qui les concernent. Les adultes doivent les écouter avec attention et les prendre au sérieux.

14. Comment les adultes peuvent-ils aider les enfants et jeunes personnes à savoir ou découvrir d'où ils viennent, leur culture, langue ou d'autres aspects de leur identité, surtout s'ils vivent en protection de remplacement?

- **Protection de remplacement** voir Q8
- **Article 8 de la CIDE** : Les enfants ont le droit d'avoir leur propre identité, c'est-à-dire un document officiel disant qui ils sont et précisant leur nom, leur nationalité et leurs relations familiales. Personne ne doit leur enlever cette identité. Cependant, si cela arrive, les gouvernements doivent les aider à la retrouver rapidement.

15. Souvent les enfants et les jeunes doivent changer de placement en protection de remplacement. De quel type de soutien les enfants et les jeunes ont-ils besoin lorsqu'ils vivent ces changements?

16. À terme, les enfants et les jeunes grandissent et quittent la protection de remplacement. De quel type de soutien les enfants et les jeunes ont-ils besoin lorsqu'ils quittent la protection de remplacement?

- **Quitter la protection de remplacement** les enfants et les jeunes quittent la protection de remplacement à différents âges et pour des raisons différentes. Certains retournent dans leur famille, d'autres vont vers des structures de vie autonomes avec supervision, et d'autres ne peuvent plus compter sur un soutien du gouvernement à partir d'un certain âge.

Merci d'avoir participé à ce questionnaire. Si vous avez d'autres choses que vous voulez partager pour la JDG sur les Enfants en protection de remplacement, merci de consulter les informations suivantes du Comité des droits de l'enfant des Nations Unies :

En plus de ce questionnaire qui s'adresse aux enfants et aux jeunes, les enfants et les adultes sont également invités à envoyer des contributions personnelles directement au Comité à l'adresse crc@ohchr.org les réponses seront publiées sur le site de la JDG 2021.

*Les enfants peuvent aussi utiliser d'autres formats pour envoyer leurs réponses, comme des enregistrements audio et vidéo. Les réponses écrites peuvent être en anglais, français et espagnol, les trois langues officielles du Comité, et sous format numérique uniquement. La limite en nombre de mots est **2500 mots**. Merci de bien vouloir noter que **la date limite pour toutes les réponses envoyées est le 14 juin 2021**.*

Contact

Lopa Bhattacharjee, Family for Every Child

lopa.bhattacharjee@familyforeverychild.org

Emmanuel Sherwin, Hope and Homes for Children

Emmanuel.Sherwin@hopeandhomes.org

**International Institute for
Child Rights and Development**

iicrd.org

Pour plus d'informations sur la Journée de Discussion Générale du Comité des Droits de l'Enfant des Nations Unies sur les Droits de l'Enfant et la Protection de Remplacement, veuillez consulter le site suivant:

ohchr.org/EN/HRBodies/CRC/Pages/Discussion2020.aspx

Veuillez également voir:

childrightsconnect.org/day-of-general-discussion